

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 112 (1976)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

Dans ce numéro :

*La validité
des notes scolaires*

L'espéranto à l'école

J'écris





**VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTREUX**

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles vaudoises, accompagnés des professeurs.

Formation des maîtres

Une possibilité de transformation pour l'école

par Marcel Müller-Wieland,
Dr ès lettres, Professeur à l'Institut de formation des maîtres, Zurich

Vient de paraître

dans la série «Information»
de la Banque Populaire Suisse.

Demandez votre exemplaire gratuit
à nos guichets
ou au moyen du talon ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir l'«Information»
Formation des maîtres

Nom **63**

Prénom _____

Adresse _____

NAP et localité _____

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Direction Générale
«Information», Bundesgasse 26, 3001 Berne



BANQUE POPULAIRE SUISSE

GRAND RELIEF de l'OUEST SUISSE

54 × 54 cm Echelle : 1 : 200 000 Prix : Fr. 28.50

Limites : Saint-Blaise - Saanen - Martigny - Chancy

avec en PRIME :

Relief de la Suisse	Fr. 3.50
ou Relief du Gothard	Fr. 2.90
ou l'un de nos autres reliefs	

Editions D E L P L A S T 1032 ROMANEL

HIT

ainsi s'appelle notre nouveau, sensationnel et avantageux
MATELAS POUR LE SAUT EN DOUCEUR !

De la mousse un peu plus légère, quelques canaux de perforation en moins et une housse un peu plus simple. Nous vous offrons actuellement ce matelas au prix dérisoire de

Fr. 990.—

protection antidérapante contre un supplément de Fr. 50.—

protection de surface contre un supplément de Fr. 100.—

Ce matelas est prévu pour l'utilisation en salles seulement. Pour l'utilisation en salles et en plein air nous vous recommandons notre exécution «Economic» au prix de Fr. 1200.— Supplément pour la protection antidérapante soudée et fixe Fr. 80.—



K. HOFER
3008 BERNE
Murtenstr. 32-34
Tél. (031) 25 33 53

Abondamment illustrés de dessins originaux de l'auteur, les **ouvrages de Ric Berger** sont une mine de renseignements pour les touristes et les maîtres à tous les degrés. En vente aux Editions Interlingua à 1110 Morges, CCP 10 - 147 48, tél. (021) 71 31 41.

Ouvrages à 24 fr., format A 4 (300-400 dessins) :

Vieilles Pierres de VD

Villes et Villages vaudois

Pages d'Art et d'Histoire

Le Nord vaudois (districts d'Yverdon, d'Orbe, de Grandson)

La Contrée de Lausanne (Lausanne, Cossy, Echallens, Lavaux)

La Vallée de la Broye (d'Avenches à Oron)

Les Alpes vaudoises (Vevey, Aigle, Pays-d'Enhaut. Régions voisines fribourgeoises et valaisannes)

La Côte vaudoise I et II (Morges, Rolle, Nyon)

Les Chapelles de la Suisse

Les Châteaux de la Suisse

Les Ponts de la Suisse

Les Auberges de la Suisse

Incursions dans l'Art et l'Histoire

De 18 à 6 fr. :

Autour du Léman (18 fr.)

Anthologie illustrée (18 fr.)

La Contrée de Grandson (15 fr.)

Le Dessin de Plantes (12 fr.)

Monuments historiques vaudois (6 fr.)

Le Croquis rapide (12 fr.)

La Perspective simplifiée (6 fr.)

Sommaire

ÉDITORIAL

Rester libres... 647

DOCUMENTS

Quelques causes de la faible validité des notes scolaires 648

OPINIONS

Quelques réflexions sur l'introduction de la première langue étrangère à l'école primaire « J'écris » 651
653

CATALOGUE 1976 DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR 655

Le père Ludwig Raeber 659

MOYENS D'ENSEIGNEMENTS

Enseignement et tiers monde 659
Mots croisés pour l'enseignement 660

AU JARDIN DE LA CHANSON 661

LES LIVRES 662

COMMUNIQUÉS SPV 662

Cours du Greti 663

RADIO SCOLAIRE 663

DIVERS

Orientation professionnelle : documentation 665

XVIII^e SÉMINAIRE D'AUTOMNE DE LA SPV — 1976 666

Editorial

Rester libres...

Nos classes de Suisse romande sont à nouveau toutes au travail. L'institution scolaire a tacitement renouvelé la mission de chacun d'entre nous : instruire et éduquer un groupe d'enfants. En ces périodes de « reprise du collier », il peut être bénéfique de s'interroger sur notre rôle d'enseignant, nos devoirs, nos droits, notre liberté.

Un récent séminaire de pédagogie a tenté de définir, entre autres, les limites de la liberté de l'enseignant. Ces maîtres-fonctionnaires, parties d'un ensemble assez fortement hiérarchisé, sont-ils en réalité des travailleurs libres ? Il est apparu que malgré l'existence de programmes stricts à accomplir, de plans d'études à respecter ou d'horaires à tenir, le maître d'école jouissait — pour le moment du moins encore — d'une très grande liberté d'action, plus grande que celle de beaucoup de travailleurs.

L'enseignant doit, comme chaque fonctionnaire, respecter un certain cadre administratif, mais il bénéficie, dans le domaine pédagogique, d'une grande autonomie. Et il est évident que plus nos compétences professionnelles seront grandes, acquises et entretenues au prix d'études rigoureuses et continues, plus cette autonomie sera large, ses seules limites en étant constituées par les exigences du bien-être de nos élèves (leur développement optimal) et par le fait que nous accomplissons un service public.

L'un des garants de notre liberté d'action, donc, se trouve dans la qualité de notre enseignement, l'autre dans notre sens de notre responsabilité à l'égard de la jeunesse qui nous est confiée. Propos moralisateurs et pédants ? Peut-être. Mais il est bon de rappeler que ce grand privilège d'exercer une « profession libérale » est lié à un accomplissement ponctuel et généreux de notre tâche quotidienne. A un savoir-faire pédagogique reposant sur des apprentissages solides, renouvelés et scientifiquement fondés. A notre désir tenace de perfectionnement.

C'est le prix à payer de notre liberté professionnelle, hors de laquelle il n'y a que peu d'instruction et d'éducation véritables.

Bonne année scolaire à tous !

Jean-Claude Badoux.

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Quelques causes de la faible validité des notes scolaires

Les parents, les maîtres, les autorités, les élèves eux-mêmes s'accordent pour considérer la note comme un moyen d'information. En revanche, ils diffèrent dès qu'il s'agit de déterminer le contenu de la note. Pour certains, elle reflète des dimensions telles que les quantités du travail, alors que pour d'autres elle doit renseigner sur l'assiduité, l'attention, la volonté.

On exige donc de la note non seulement des informations sur les qualités morales d'un enfant, mais encore sur ses pouvoirs et ses savoirs. A chaque stade de la scolarité, et surtout avant les changements d'orientation, les renseignements dont on croit la note chargée constituent parfois les seuls éléments de prédiction. De plus en plus, on est prêt à admettre que les notes pourraient remplacer un examen de sélection, ce qui revient à leur assigner un rôle prédicteur.

Or, toutes les études récentes concordent : si, à court terme (2 à 3 ans) la validité des notes scolaires a un sens, pour une durée plus longue elle perd toute signification. Par exemple, pour les collèges secondaires de la région lausannoise, les corrélations entre la moyenne de la première année et celles des années suivantes ont l'ordre de grandeur suivant (400 à 900 sujets) :

Année	2	3	4	5	6
Filles 1 ^{re}	.80	.56	.43	.31	.25
Garçons 1 ^{re}	.85	.63	.55	.43	.37

Deux types de causes expliquent ces faits : celles qui dépendent de la définition de l'échelle de notes et celles qui sont liées à son utilisation, et au niveau d'exigence du maître.

Mettre des notes consiste à appliquer un code qui fait correspondre des rendements à des symboles. Ceux-ci peuvent être de toute nature : des nombres (0, 1, 2, ...), des lettres (A, B, C, ...), des mots (excellent, à la limite, ...), n'importe quel autre signe (*, ?, =, ...).

1. L'échelle de notes

Les différents modèles d'échelles qui existent dans le monde illustrent assez leur variation et prouvent aussi que le choix d'une échelle n'a jamais réellement été étudié. C'est pourquoi nous allons indiquer quelques-unes des qualités qu'à nos yeux devrait posséder un tel ensemble.

a) Les demi-points

Quelle que soit l'échelle utilisée, il est bon de se souvenir que les demi-points ne devraient pas y avoir place. Il y a, pensons-nous, de bonnes raisons à cela. Premièrement, il est vrai que par des coefficients on peut accroître la finesse d'une échelle, mais cette finesse est fallacieuse, car chaque note est inévitablement entachée d'incertitude. La note n'est pas un élément d'une suite continue ; l'échelle de notes est discrète. Entre deux d'entre elles, il n'y a rien qui puisse être fragmenté. La note est un symbole attribué à une zone de rendements jugés équivalents. Les diverses zones sont juxtaposées ; comme elles ne se chevauchent pas, on ne peut utiliser une fraction de point pour distinguer les éléments communs à deux zones consécutives. La note se définit par rapport au groupe central ou moyen. Vouloir la fragmenter, c'est « inviter à tirer au sort des décimales » (Henri Piéron, Examens et docimologie, PUF, 1963).

Enfin, il faut dire sans détour que les coupures entre une zone et la suivante auront toujours un caractère arbitraire. Attribuer des demi-points accentue encore l'aspect subjectif que l'on devrait au contraire atténuer.

b) L'amplitude

L'amplitude de l'échelle a aussi son importance.

Augmenter le nombre de ses degrés c'est inciter tôt ou tard les maîtres à n'en utiliser que certains. La capacité de l'esprit humain à juger, à définir des classes d'un ensemble est limitée. P. M. Symonds (1924), qui a étudié la variation de cohérence des classements, a trouvé qu'on ne devrait pas dépasser 14 groupes (cité par Piéron, op. cité). Certaines études ont montré que notre œil ne percevait pas simultanément plus de 7 objets distincts. Si marqué que soit, chez certains maîtres, le goût des nuances, la capacité d'établir objectivement une classification qui dépasse 7 à 9 groupes ne nous semble pratiquement pas possible.

c) Le seuil de suffisance

La question du seuil de suffisance, partant celle du seuil de promotion, est l'une des plus délicates. Dans la situation actuelle, seuil de suffisance et de promotion sont confondus. Le choix de cette valeur (désignée par l'école sous le terme impropre de « moyenne ») paraît arbitraire et ne repose pas sur une étude de validation par exemple. Le fait que cet indice est invariant du début de l'école primaire au baccalauréat montre bien que l'on ne s'est guère préoccupé de la position qu'il devait avoir dans l'échelle des notes. Nous sommes portés à croire que le législateur a décidé en même temps de l'échelle de cotation et du seuil.

Il est probable que le phénomène que l'on rencontre fréquemment dans les échelles scolaires : à savoir que le seuil de promotion est situé plus haut que la moyenne arithmétique de l'échelle, résulte d'intentions morales que la pratique a déformées. En plaçant le seuil de promotion au-dessus de la moyenne arithmétique, on espérait sans doute — non sans quelque naïveté — stimuler ainsi les élèves, les inciter à fournir un effort plus grand. Mais entraîne-t-on des gymnastes à sauter plus haut quand on place, de prime abord, la barre à un niveau plus élevé ?

Selon leur tempérament, et en toute inconscience, les maîtres ont réagi de l'une des deux façons suivantes à cette anomalie de l'échelle scolaire. Les bienveillants n'ont utilisé que la moitié supérieure de l'échelle (dans l'échelle vaudoise entre 5 et 10) — phénomène très fréquent à l'école primaire, où l'on trouve des moyennes de classe de 9,5 — ; les sévères, associant à la note l'idée d'insuffisance ou d'excellence et se rappelant que « la perfection n'est pas de ce monde », ont appliqué à des travaux d'enfants et d'adolescents des exigences morales sans commune mesure avec ce que ceux-ci peuvent en général faire. Si bien que les maîtres sévères, ou des dernières classes du collège et du gymnase, ont utilisé de moins en moins les notes les plus élevées et sans se soucier des conséquences qu'il y a, pour chaque épreuve, à coter plus de la moitié des travaux : dissertations, versions, thèmes, géométrie, physique, etc., avec des notes inférieures au seuil de promotion.

2. Les disciplines à échec

Chaque fois qu'un élève a, dans une discipline, une note inférieure au seuil de promotion, c'est pour lui un risque d'échec au trimestre ou à l'année. S'il parvient à compenser cette note insuffisante, il est promu, sinon il subit un échec. Selon que le mode de cotation dans une discipline donnée fait un large usage du bas ou au contraire du haut de l'échelle des

notes, les risques d'échec augmentent ou diminuent. Pour préciser la relation entre les notes et le nombre des échecs, nous avons comparé, par la méthode du R d'information¹, les notes de chacune des disciplines aux résultats de l'année ; cette étude a porté sur les élèves lausannois entrés au collège en 1956, 1957, 1963 et 1964.

Nous constatons :

1) Chez les filles comme chez les garçons, les coefficients les plus élevés sont ceux qui lient le français d'une part (technique de la langue), l'allemand d'autre part avec la promotion ou l'échec.

2) Le français I et l'allemand qui, en première année, par leur liaison plus élevée que les autres disciplines, provoquaient l'échec ou la promotion, continuent à jouer le même rôle en deuxième année.

L'analyse de la variance des notes des échoués pour trois années (1956, 1957 et 1963) montre que ces notes diffèrent significativement l'une de l'autre dans leur ensemble avec un risque de .0001. En ordonnant ces moyennes par valeurs croissantes, on voit que :

— Les notes ne jouent pas le même rôle dans l'échec. En effet, l'analyse de variance qui conduit à des différences significatives indique que ces moyennes sont hiérarchisées. On peut par exemple estimer que les notes de français et d'allemand, toujours plus basses que celles des autres disciplines, ont une plus grande part de responsabilité dans l'échec.

— Ce phénomène est constant pour trois volées prises à sept ans d'intervalle.

Les faits qui viennent d'être relevés continuent à se manifester dans les classes supérieures : d'un bout à l'autre de l'école, les notes de français I et d'allemand peuvent être rendues responsables d'un grand nombre d'échecs et cela quelle que soit la section. On peut même prétendre que chez un élève la relation entre les notes de français I et d'allemand peut être un indice de la réussite ultérieure. Il y aura réussite probable si ces deux notes sont égales ou supérieures au seuil. Il y aura risque d'échec dans le cas contraire.

3. Baisse des moyennes scolaires de la 1^{re} à la 6^e année

Quand on examine les moyennes de la première année et celles de la sixième année, on constate que, dans toutes les disciplines et dans toutes les sections, les moyennes scolaires de sixième sont inférieures à celles de cinquième, ces dernières plus basses que celles de quatrième.

Degré par degré, les moyennes annuelles s'effritent et au terme de la dernière année, elles n'atteignent pas la note 7.

¹ Méthode tirée de la théorie du traitement de l'information et qui permet de mesurer le degré de liaison entre deux variables.

La dégradation des moyennes est constante de la première année à la sixième année. Par exemple en 1957, les moyennes des filles passent en moyenne de 7,3 en première année à 6,8 en sixième année ; chez les garçons, nous avons 7,3 respectivement 6,7. Plus on approche du terme de l'école secondaire, plus les moyennes que les élèves avaient en première année augmentent. Leur évolution est donc inverse de celle de la classe actuelle : c'est l'effet de la sélection ; l'école ne conserve que ceux qu'elle a classés parmi les meilleurs.

L'augmentation des moyennes de la première année prouve que l'école exerce une sélection continue du début à la fin de la scolarité. Cette sélection est plus importante chez les garçons. En effet, ceux d'entre eux qui parviennent en dernière année avaient en 1^{re} des moyennes plus élevées que celles des filles. Or, en première année, les filles étaient supérieures, donc la sélection a éliminé un plus grand nombre de garçons à résultats faibles. C'est dire également que les modes de cotations utilisées par les maîtres ont ceci de commun : sans tenir compte de la sélection exercée l'année précédente, ils provoquent l'élimination à tous les niveaux des élèves scolairement les plus faibles. Ainsi sont renvoyés de 3^e, de 4^e, de 5^e ou de 6^e année des élèves qui se situaient parmi les bons élèves de première et de deuxième année. Les validités des prédicteurs en sont bien entendu diminuées.

Finalement, nous avons pu constater que la variation des moyennes n'est pas homogène et qu'elle dépend de la position que ces moyennes occupent par rapport au seuil de promotion. Plus elles sont proches du seuil, plus la dégradation est importante.

Le caractère hétérogène des variations (entre la première et la dernière année) des notes-moyennes annuelles doit influencer la corrélation. En effet, l'effritement plus important des notes proches du seuil ne crée-t-il pas une déformation du nuage de corrélation : au lieu d'être unique et de forme elliptique, ne serait-il pas en réalité formé de deux ou plusieurs ellipses ? Cela revient à dire que selon que l'on examine les élèves peu éloignés du seuil ou ceux qui obtiennent, en sixième, des notes élevées, la corrélation varierait.

4. Conclusion

Deux faits se dégagent de manière nette : l'existence de disciplines plus spécialement responsables de l'échec et la baisse désordonnée des notes-moyennes annuelles quand on passe de la première à la dernière année de la scolarité secondaire.

L'étude des échecs montre que la manière dont les notes sont attribuées fait jouer aux différentes disciplines des rôles inégaux dans la promotion. Ainsi, les notes de français I et d'allemand pèsent plus lourdement, provoquent davantage d'échecs que celles de sciences naturelles ou de français II (réaction). Pourquoi ces deux types de notes, pourquoi ces deux disciplines ?

En règle générale, dans les classes inférieures, le même maître enseigne le français et l'allemand. La croyance fort répandue à des disciplines « plus importantes » renforce encore, dans l'esprit de certains, l'idée qu'importance se traduit par sévérité et que sévérité se matérialise par des notes faibles. Aussi, peut-on penser que cette idée d'importance s'applique tout spécialement à la technique du français (français I) dont chacun connaît le prestige qu'on lui attribue maintenant encore. Cela renforce en outre l'image que le maître se fait de sa discipline et du niveau d'exigences qu'il convient d'avoir ; si bien que l'explication du phénomène « disciplines à échec » trouve son origine moins dans la nature de la discipline que dans la cotation exercée par le maître. Ajoutons encore que c'est en français I et en allemand que les élèves reçoivent le plus de notes en un trimestre. Or, plus le nombre des notes augmente, plus leur moyenne tend à se confondre avec la moyenne statistique. Si celle-ci est inférieure au seuil de suffisance et si de plus le maître distribue ses notes en utilisant surtout le bas de l'échelle, il augmente, peut-être sans le savoir, les risques d'échec de ses élèves.

Certains condamnent la note scolaire sans vouloir admettre les raisons qu'il y aurait de la sauver. D'autres, en revanche, admettent ses défauts et plutôt que d'y remédier, affirment que rien de valable n'a encore et ne pourra jamais la remplacer.

Le problème n'est pas résolu pour autant. Supprimer les notes, pourquoi pas. Mais par quoi les remplacer ? Trouverait-on un autre moyen d'information simple et de plus grande validité ? Accepter la situation actuelle n'est guère compatible avec les courants qui cherchent une amélioration de l'école. Accepter sans les modifier les modes actuels de cotation généralement utilisés, c'est s'opposer à tout progrès dans l'évaluation du travail scolaire.

En effet un grave défaut du système actuel nous paraît être le nombre trop élevé d'élèves qui ne passent pas par tous les degrés de la scolarité. Nous avons vu que certaines disciplines contribuent plus que d'autres à cet état de fait. On est donc en droit de penser que l'absence de méthodes dans la façon de coter et que

le mélange des notes dont les buts sont différents favorisent les échecs. En particulier, on peut affirmer qu'à cause des variations dues aux modes de cotation, celui qui est promu dans telle classe ne l'aurait pas été s'il avait appartenu à une autre classe dans laquelle enseignent d'autres maîtres. Si bien qu'on peut se demander si, sans s'en rendre compte, l'école n'élimine pas des éléments de valeur et si, en contrepartie, elle ne promeut pas certains élèves de médiocres capacités. Or, l'échec coûte cher à l'élève, à sa famille et à la société. D'autre part une promotion qui hausse un élève à son niveau d'incompétence risque d'engendrer bien des insatisfactions.

A l'élève d'abord, car quelles qu'en soient les raisons, un échec le place toujours dans une situation d'infériorité. D'autre part, on sait que l'échec engendre l'échec. Le constatant, « se sentant inférieur à ce que l'on attend de lui, (l'enfant) connaît bientôt le découragement et le doute de soi, voire même le dégoût, et risque fort de développer des sentiments d'infériorité et d'impuissance qui l'amèneront à éviter de telles situations » (P.-A. Osterrieth, « Faire des adultes », Dessart, Bruxelles 1966, 277 p.). Cette attitude peut conduire l'enfant à une sorte de régression intellectuelle s'il ne trouve pas dans son milieu des conditions judicieusement stimulantes. Il se laisse aller et va d'échec en échec. Vient la fin de la scolarité obligatoire, il quitte le collège avec des connaissances insuffisantes plus particulièrement en français et en arithmétique. Il est en fait sous-scolarisé. C'est en vain qu'il s'intéresse à telle profession, car il n'a pas obtenu le certificat de fin de scolarité qui lui aurait permis d'y accéder. Au sentiment d'infériorité s'ajoute celui d'une frustration qu'il ressent comme une injustice. Les échecs que l'école a sanctionnés provoquent l'apparition dans la société d'individus aggrés, qui seront prêts à mettre en question le système qui les a rejetés.

Beaucoup de parents ressentent la non-promotion de leur enfant comme un échec personnel. Dans la mesure où l'école ne les y a pas préparés et n'a pas su ou pu justifier cet échec, ils risquent fort d'éprouver aussi des sentiments d'infériorité. Ils réagissent alors par une critique de l'enfant, de l'école, de la société alors que ce sont justement les comportements qu'il faudrait éviter pour conjurer de nouveaux échecs.

Dans les milieux socio-économiquement peu favorisés, l'échec scolaire signifie prolongation de la scolarité, donc surcroît de dépenses. Il est probable que certaines familles renoncent, pour leur enfant, à une carrière secondaire pour des raisons économiques.

L'échec coûte cher à la société. En effet, les élèves qui doivent répéter une ou deux classes grossissent les frais d'investissement en locaux, en maîtres et en dépenses de toute nature : livres, déplacements, etc.

Nous venons de relever les conséquences d'une cotation trop sévère. Nous aimeraisons également signaler l'influence que peut exercer un maître trop indulgent. Par une mansuétude excessive, il risque d'enlever petit à petit tout pouvoir stimulant tant aux éloges qu'il décerne qu'aux critiques qu'il fait. Les élèves ne tardent pas à remarquer que leur activité est toujours jugée satisfaisante ; ils s'imaginent dominer la matière étudiée et ne voient pas la nécessité de perfectionner leurs connaissances.

Ce comportement n'a pas de conséquence fâcheuse pour les très bons élèves. En revanche, les notes suffisantes qu'ils reçoivent entretiennent chez les plus faibles l'illusion d'être à niveau et de pouvoir aborder des études plus difficiles, alors qu'en réalité leurs apprentissages et leurs pouvoirs sont insuffisants. Si bien qu'un moment vient où, ayant été promus à un degré supérieur, mais ayant changé de maître, leur incompétence devient notoire à un point tel que l'échec

ne peut être évité et, le plus souvent, ni ces élèves, ni leurs parents n'en comprennent les raisons. Pour ne pas quitter le collège, l'élève doit refaire sa classe. On crée ainsi des insatisfactions et des inadaptations d'autant plus grandes que la classe répétée n'est souvent pas celle qui aurait dû l'être.

Il est possible qu'un jour l'école renonce à la sélection et que l'orientation soit réellement autre chose qu'une sélection pratiquée différemment. Il est possible que la promotion ne dépende plus alors d'une combinaison peu justifiée de chiffres, mais d'une plus exacte détermination des capacités d'apprentissage des élèves. Sera alors promu celui qui, dans une matière, est parvenu à la maîtrise de certains objectifs, de certains comportements.

Or, cette conception de la promotion n'est réalisable que si les structures de l'école, les méthodes, le rôle des enseignants sont profondément remis en question et radicalement modifiés. De nombreuses années seront indispensables à la mise au point d'un tel système et à la formation des maîtres. C'est pourquoi, songeant à l'avenir immédiat et à la période de transition que l'école va vivre dans les prochaines années, il nous semblerait important qu'on parvienne à limiter le nombre des échecs et à fournir à ceux qui en ont besoin : parents, élèves, une information, une évaluation aussi peu déformée et aussi objective que possible.

Bibliographie

(outre les ouvrages déjà cités) :

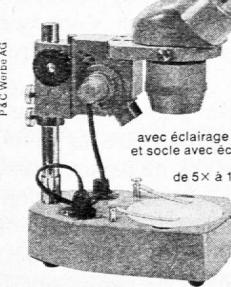
Cardinet J., « L'adaptation des tests aux finalités de l'éducation », IRDP, Neuchâtel 1972, 31 p.

Pauli L. et M. A. Brimer, « La déperdition scolaire, un problème mondial », UNESCO, BIE, 1971, 163 p.

Pfister C., « La validité de la note scolaire », Lang, Berne/Francfort-sur-le-Main 1975, 163 p. Charly Pfister.

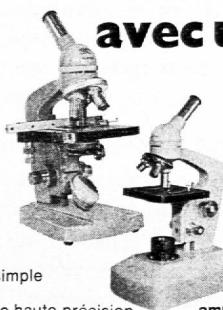
Cet article a paru dans « Gymnasium Helveticum » N° 2.

Admiral a pour chacun qui travaille avec un microscope tout ce qu'il lui faut.



ADMIRAL 109
Un instrument éprouvé avec éclairage épiscopique incorporé et socle avec éclairage à transmission. Grossissements: de 5X à 120X selon votre choix.

Du microscope simple pour écoliers au microscope de haute précision ou de recherches.



Les microscopes Admiral se distinguent par:
qualité meilleure
précision suprême
prix favorable
service de première qualité
ample programme d'accessoires
5 ans de garantie



Bon

Demandez une documentation détaillée.
Représentation pour la Suisse:
Gujer, Meuli + Co., Postfach, 8953 Dietikon

Quelques réflexions sur l'introduction de la première langue étrangère à l'école primaire

La brochure **Rapport et propositions sur l'introduction et la coordination de l'enseignement des langues vivantes pendant la scolarité obligatoire** présentée à la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique est du plus haut intérêt. Les arguments qu'elle présente pour l'introduction de la première langue étrangère dans la période prépubertaire sont irréfutables, et l'on ne peut que souscrire à tout ce qui y est dit de l'aspect éducatif d'un tel enseignement : « L'expérience d'une autre manière d'être (...) permet une plus grande mobilité de l'esprit », « le fait de reconnaître que sa propre langue n'est qu'un des moyens de communication permet de se rendre compte de la valeur relative de sa propre culture et aide à se défaire de préjugés », « cet enseignement élargit [l']horizon [de l'enfant] et lui fait comprendre très rapidement que son propre univers n'en est qu'un parmi bien d'autres », « dans le cas d'un enseignement précoce de la première langue étrangère, l'enseignement d'une deuxième peut débuter suffisamment tôt pour donner un fondement solide à celle-ci dans le cadre de la scolarité obligatoire » (pp. 18 et 19).

Le rapport mentionne également un certain nombre de difficultés et d'aspects négatifs qui méritent d'être relevés : « L'acquisition d'une deuxième langue implique une étude de longue durée, particulièrement pour les enfants moins doués » (p. 19), « si l'introduction [de la langue étrangère] aboutit à un dépassement du maximum légal d'heures d'enseignement, il sera nécessaire de réduire la dotation d'autres disciplines » (p. 26), « les cantons de Bâle-Campagne et de St-Gall ont intégré l'enseignement du français dans l'horaire en réduisant l'enseignement de la langue maternelle, de l'arithmétique et de la calligraphie, alors que dans le canton de Zurich, où une réduction en langue maternelle et en arithmétique est exclue, les 120 minutes de français sont intégrées aux dépens de branches secondaires » (p. 57), « les responsables des expériences et les enseignants du degré secondaire inférieur constatent qu'après un enseignement purement oral de 1 à 3 ans il manque aux élèves une vue d'ensemble des structures, manque dû à la progression additive trop prolongée » (p. 65), « tandis qu'une participation vive et joyeuse est caracté-

ristique pendant la première et la deuxième année, une certaine diminution de motivation s'opère (...) après un certain temps » (p. 66).

En ce qui concerne les objectifs, les auteurs du rapport se rendent parfaitement compte que la maîtrise d'une langue étrangère est une œuvre de si longue haleine qu'on ne peut y amener un enfant dans le délai prévu. Aussi leur but est-il que l'élève arrive à comprendre ce qu'on lui dit et à se faire comprendre dans le domaine limité de la vie quotidienne avec « un lexique relativement restreint et simple » (p. 102).

* * *

Ne serait-il pas extrêmement intéressant de garder tous les aspects positifs signalés dans le rapport, mais sans les payer du prix considérable qu'imposent les aspects négatifs, c'est-à-dire sans entraîner une perte de motivation, sans porter atteinte à l'enseignement des autres branches, sans défavoriser nettement les élèves moins doués et sans se contenter d'une communication au rabais ? C'est en effet une communication très pauvre que visent les auteurs du rapport : limitation aux domaines concrets de la vie quotidienne, échange sur un pied d'égalité, pas d'utilisation vraiment correcte de la langue (le rapport ne tient aucun compte des problèmes affectifs que pose pour le locuteur le risque d'être ridicule à cause de ses fautes de langue ou de donner aux autres un sentiment d'étrangeté).

Conserver les avantages en éliminant les inconvénients paraît à première vue impossible. Et pourtant un tel enseignement est plus que possible : il a été réalisé, et les faits sont vérifiables. Edmond Privat et Charles Baudouin étaient encore, il n'y a pas si longtemps, les témoins vivants de cette réalité.

Le seul moyen de garder tous les avantages et de supprimer tous les inconvénients est de choisir comme première langue étrangère l'espéranto. **Cela n'empêchera pas les élèves d'arriver au niveau de communication en allemand** (ou, pour les Suisses alémaniques, en français) **que prévoit le rapport des experts, pratiquement au même âge**.

En effet :

1) Dans le cas de l'espéranto, la perte

de motivation relevée par la commission ne se produit pas, tout simplement parce qu'au bout de la première année, l'enfant manie déjà la langue avec beaucoup d'aisance pour ce qui est des réalisations de la vie quotidienne et qu'à la fin de la deuxième année, il la maîtrise remarquablement (il faut 167 heures pour arriver en espéranto au niveau de maîtrise qu'on atteint en anglais — langue nettement plus facile que l'allemand — en 1700 heures).

Comment est-ce possible ? Parce que l'espéranto donne à chaque minute d'apprentissage un rendement extraordinaire. Il suffit de cinq secondes pour apprendre à former le pluriel de tous les substantifs ; de cinq secondes pour apprendre à former le présent de l'indicatif (ou tout autre temps + mode) de tous les verbes y compris être, avoir, vouloir... ; de cinq secondes pour savoir comment former pour chaque nom l'adjectif qui lui correspond (combien d'adultes savent qu'en français l'adjectif qui correspond à rêve est onirique ?) ; de cinq secondes pour apprendre à former écurie, chenil, porcherie à partir de cheval, chien et cochon, ou boulanger, boucher et cordonnier à partir de pain, viande et chaussure...

2) Les quelques indications données ci-dessus montrent que l'espéranto peut très bien s'apprendre jusqu'à un degré de maîtrise convenable **sans empiéter sur les autres branches**. L'enseignement de la langue maternelle n'y perdrat rien — au contraire — si une heure par semaine était consacrée à l'espéranto ou si chaque leçon de langue maternelle comportait au début 10 minutes d'espéranto. La langue internationale diffère des autres langues en ce sens que sa régularité rend les structures grammaticales et lexicales phonétiquement et visuellement perceptibles : un cours d'espéranto est, par lui-même, un cours d'analyse grammaticale et de vocabulaire.

3) La cohérence de la langue et sa facilité multiplient les chances des moins doués. La plupart n'apprendront jamais vraiment bien d'autres langues. Leur permettre d'en posséder une qui se parle dans le monde entier serait, du point de vue social, une contribution que nul ne devrait leur refuser.

4) L'espéranto permet de communiquer réellement, et non au rabais. Une langue se parle d'autant plus couramment qu'elle

suit de plus près le mouvement naturel de la spontanéité psycholinguistique. Une langue dans laquelle on n'a pas à se demander s'il faut dire **vous faites** ou **vous faites, er helft mich** ou **er hilft mir** est une langue où la pensée s'exprime au moment même où elle se forme sans être inhibée par des complications qui n'apportent rien à la communication et qui ne s'automatisent qu'au prix d'un drill constamment renouvelé. Le temps gagné par l'élimination de ce drill est consacré à l'élargissement du vocabulaire et au jeu subtil des nuances.

* * *

L'enseignement de l'espéranto présente déjà par lui-même des avantages suffisants pour en justifier l'introduction, mais c'est aussi la meilleure préparation qui soit à l'étude de la deuxième langue étrangère. Dans la plupart des discussions sur ces questions, on laisse généralement de côté un élément important, à savoir que l'apprentissage d'une langue étrangère comporte deux étapes : un décodage ou déconditionnement, et un recodage ou reconditionnement. La première étape, la plus importante à bien des égards, est le plus souvent négligée. Passer directement du français à l'allemand (ou à l'anglais), c'est passer d'un système très complexe, rigide et arbitraire à un autre système très complexe, tout aussi rigide et arbitraire, sans rien faire pour faciliter d'une manière concrète l'articulation entre les deux systèmes.

Dans certaines régions — Genève, par exemple — le nombre d'étrangers est tel qu'il s'agit en réalité de trois systèmes complexes, rigides et arbitraires que l'enfant devra coordonner. Le petit Italien, Espagnol ou Grec a déjà tant de mal à apprendre l'orthographe et la grammaire françaises que lui imposer dès le niveau primaire une langue aussi difficile que l'allemand revient en fait à augmenter le désespoir des enseignants ainsi que la charge des services médico-pédagogiques et des classes d'adaptation.

L'expérience a montré qu'il était beaucoup plus efficace de soigner l'étape « décodage » en passant par un moyen terme et de n'aborder le recodage dans la nouvelle langue qu'une fois bien assurée la prise de distance par rapport à la langue maternelle. L'espéranto est particulièrement bien adapté à ce rôle.

Pour un petit francophone, passer de **je te remercie à ich danke ihm** implique un double déconditionnement, puisqu'il lui faut relativiser la place des mots dans la phrase et la nature directe ou indirecte du complément d'objet. L'espéranto opère ce déconditionnement sans faire faire à l'enfant l'expérience pédagogiquement défavorable de se tromper lorsqu'il

suit son premier mouvement. Il commencera par traduire littéralement la phrase française : **mi lin dankas**. Mais il ne tardera pas à rencontrer les phrases **mi dankas lin, mi al li dankas, mi dankas al li** — toutes également correctes en espéranto — qui lui permettront d'assimiler inconsciemment que la communication ne nécessite pas en soi une structure rigide analogue au français.

De même, l'enfant qui aura appris que **moteur auxiliaire** peut se dire **motoro helpa, helpa motoro** ou **helpmotoro**, au choix du locuteur, aura appris deux choses importantes : d'une part, que le mot **auxiliaire** est la forme adjective du concept « aider » (en espéranto, **helpi** = aider, **helpo** = aide, **helpa** = auxiliaire est une sorte de « conjugaison » toujours régulière) ; d'autre part, que la forme adjective peut être remplacée par un mot composé. Le terrain sera ainsi bien préparé pour l'emploi de **Hilfs** — comme traduction de l'adjectif **auxiliaire**.

L'intérêt de l'espéranto en tant que « métalangue », comme disent les linguistes, n'est pas son seul avantage pédagogique pour l'apprentissage de l'allemand. Il prépare aussi à l'assimilation du vocabulaire. Les quatre saisons s'appellent en espéranto : **printempo, somero, autuno, vintro**. Ainsi le petit Romand et le petit Suisse alémanique ont chacun deux racines nouvelles à apprendre. Plus tard, quand ils apprendront respectivement l'allemand et le français, ils n'auront à mémoriser que les deux autres termes.

On pourrait s'étendre longuement sur l'intérêt qu'il y a à passer par une « métalangue », la formule la meilleure étant sans doute : espéranto au niveau primaire, allemand (français en Suisse alémanique) au niveau secondaire (ou primaire supérieur), mais tout raisonnement théorique est sujet à caution. C'est pourquoi il serait bien préférable de se fonder sur l'expérimentation.

Toute expérimentation, pour être scientifiquement valable, suppose un groupe témoin. L'absence d'un tel groupe est la principale critique qu'on peut adresser à ceux qui ont réalisé les expériences mentionnées dans le rapport de la commission d'experts.

Le problème ne pourra être résolu objectivement que si l'on procède à une expérimentation en soumettant deux groupes d'élèves « équivalents » à deux systèmes différents : un groupe apprendrait l'espéranto pendant un an ou deux, puis la deuxième langue — allemand ou français selon le cas — pendant la même durée ; l'autre n'apprendrait que cette dernière pendant la durée totale. Après ce délai, on comparerait au moyen d'épreuves objectives l'aisance des enfants des deux groupes dans le maniement de l'allemand ou du français.

On voit mal au nom de quoi cette expérience pourrait être refusée. Le but visé étant d'amener les jeunes Romands à un niveau de communication efficace en allemand et les jeunes Alémaniques à un niveau équivalent en français, il importe de choisir la pédagogie la mieux adaptée : enseignement immédiat de la langue-but ou passage par une « métalangue ». Ceux qui sont convaincus de la supériorité de la première formule ont tout intérêt à organiser une expérimentation qui, ils n'en doutent pas, leur donnera raison. S'ils rejettent cette proposition, ne risquerait-on pas de conclure qu'ils ne croient pas vraiment à la méthode qu'ils préconisent ? Quelles chances auraient-ils alors d'imposer à des milliers d'élèves un enseignement dans la valeur duquel ils sembleraient ne pas avoir confiance ?

Claude Piron.

Chargé d'enseignement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.

A propos de la publication de « J'écris » par deux classes de Cheseaux¹

En guise de préambule

Extrait de la « Lettre à une maîtresse d'école par les enfants de Barbiana »² :

Au mois de juin de ma troisième année de Barbiana, je me suis présenté comme candidat libre au certificat.

Le sujet de la rédaction était : « Faites parler un wagon de chemin de fer ».

A Barbiana j'avais appris que les règles de l'écriture sont : avoir quelque chose à dire et qui soit utile à tout le monde ou du moins à beaucoup de gens. Savoir à qui on écrit. Rassembler tout ce qui peut servir. Trouver une logique pour mettre de l'ordre dans tout ça. Eliminer tous les mots qui ne servent pas. Eliminer tous les mots dont on n'a pas l'habitude de se servir en parlant. Ne pas se fixer de limites de temps.

C'est comme ça qu'on écrit cette lettre avec mes camarades...

Monologue d'un wagon de chemin de fer ou rapport après enquête : le problème de l'expression écrite se réduit-il à cette alternative ?

Une fausse alternative : communiquer ou s'exprimer

L'un des objectifs assignés actuellement à l'enseignement du français, par exemple dans le « Plan d'études romand », est de favoriser... le besoin et le pouvoir de s'exprimer... par écrit³. Affirmation à laquelle souscrivent tous les maîtres soucieux de renouveler la pédagogie de la langue maternelle ; ces maîtres sont convaincus de la nécessité de fonder leur enseignement sur le besoin qu'éprouve l'élève de s'exprimer.

Une telle option pédagogique suscite, chez certains, des objections. Celle-ci, par exemple : dire que l'enseignement du français doit favoriser le besoin de s'exprimer par écrit, c'est postuler que les enfants éprouvent naturellement le besoin d'écrire. Est-ce bien vrai ?

A quoi l'on peut répondre qu'il suffit de placer les élèves dans une situation telle qu'ils découvrent la nécessité ou les avantages du recours au message écrit.

Mais, objectera-t-on à nouveau, ce genre de situation ne risque-t-il pas de limiter les productions écrites des élèves au seul domaine utilitaire ? On va proposer à la classe de rédiger des lettres pour obtenir des renseignements, des légendes de photos en vue d'une exposition, des

comptes rendus dans le cadre d'une étude du milieu... Fort bien ! Les enfants apprendront par là à écrire, mais d'une manière peu personnelle : ils communiqueront, ils ne s'exprimeront pas !

Il serait regrettable et dangereux de réduire les problèmes posés par l'entraînement à la production écrite à cette alternative : communiquer ou s'exprimer (ou le rapport des enfants de Barbiana, ou les rêveries d'un wagon de chemin de fer).

S'agissant de l'entraînement à la production de textes écrits, il faut donc renoncer à l'opposition communication/ expression, ou message utilitaire/message personnel.

— La vraie question, et c'est notre deuxième remarque, est celle de la visée du message : pour qui et pourquoi est-ce que j'écris ? En d'autres termes : à qui, à quel récepteur mon texte est-il destiné et quelles raisons ai-je de l'écrire ?

Envisager l'entraînement à l'expression écrite dans cette perspective, c'est renoncer à opter pour le compte rendu d'enquête contre le soliloque du wagon de chemin de fer, c'est admettre qu'un élève peut éprouver tout aussi bien le désir de laisser aller son imagination que celui de



S'opposeraient ainsi communication et expression, comme s'opposeraient usage et invention.

Ce point de vue appelle deux remarques :

— Exclure l'expression de l'acte de communication, c'est donner au mot « communiquer » un sens restrictif, abusivement restrictif. Rares sont les messages qui ne doivent rien à la personne de l'auteur, à son pouvoir créateur. L'enquête menée par les enfants de Barbiana sur l'institution scolaire italienne a sans doute une visée utilitaire : renseigner le public, lui fournir des informations qui lui permettent de comparer les écoles officielles et l'expérience de Barbiana. Mais elle est surtout l'expression d'une révolte : ses auteurs trouvent là l'occasion de s'exprimer de façon plus vraie qu'en imaginant le soliloque d'un wagon de chemin de fer. Il paraît même évident que le succès de cette lettre auprès des lecteurs tient plus à sa charge émotionnelle qu'aux données statistiques qu'elle fournit.

se renseigner, l'important étant qu'il ressente dans les deux cas le besoin de s'adresser à autrui. Ce qui est contestable, dans l'exemple fourni par l'élève de Barbiana, ce n'est pas tant l'idée d'un wagon abandonné à sa rêverie que le fait d'imposer ce thème à des enfants réunis pour un examen ; c'est le fait que, s'agissant de rédaction, l'on se cantonne dans une manière de genre littéraire qui serait le seul à permettre une expression authentique de la personne.

« J'écris » : un titre chargé de signification

Pour donner un titre à leur recueil de poèmes, les élèves de Cheseaux ont choisi de conjuguer le verbe « écrire » à la première personne. Je vois, dans le choix de ce titre parmi d'autres proposés par la classe, une manière d'affirmer qu'un adolescent peut ressentir comme nécessaire le geste d'écrire, de prendre la plume pour dire et se dire.

En effet, s'il est vrai qu'un maître ne saurait raisonnablement attendre de ses élèves qu'ils éprouvent tous, tel lundi matin, le besoin de dresser le portrait d'un domestique de campagne ou d'exprimer leur sentiment de solitude, il est vrai aussi que ces thèmes sont tout à fait propres à inspirer un adolescent de treize ou quatorze ans ; mais à condition que lui appartiennent et le choix du sujet, et la décision de prendre la plume.

Domestique de campagne

Le soir quand il a fini
Son travail de la journée,
Il va s'attabler
Fatigué !
Fatigué, il mange sa soupe,
Lentement.
Fatigué, il mange un gros morceau
De fromage,
Un gros morceau de pain.
Après avoir fini,
Les yeux à moitié fermés,
Il monte les escaliers
Avec lenteur...
Dans sa chambre,
Une petite lumière de bougie
Illumine sa silhouette.
Puis il souffle la bougie
Et il s'endort
Pensant à la journée prochaine.

FABIEN DUTRUIT ET
PASCAL GIROUD 14 ANS

Seule

Seule, assise sur une pierre,
Seule loin de tout
Seule à mes réflexions
Seule avec tout ce qui m'entoure
Seule avec les arbres
Dont la cime se balance
Seule avec le chant des oiseaux
Seule au gré du vent
Qui chante à sa façon
Seule, je reste là pensive

MARIE-CHRISTINE VÉSY 13 ANS

torze ans, élèves d'une de ces classes à options que l'on voit trop aisément aux seules activités techniques et pratiques, sont capables de prendre la plume et d'écrire ce qu'ils ressentent, pour leur plaisir.

On ne rappellera pas ici — tant la démarche est désormais connue — comment, dans une classe qui travaille selon les données pédagogiques de Freinet, se constitue peu à peu une collection de textes proposés librement par les élèves et dont certains alimentent le journal de classe.

Par contre, l'expérience qui a conduit les élèves de Cheseaux à publier un recueil de poèmes en collaboration avec un atelier d'imprimeurs mérite qu'on la relate.

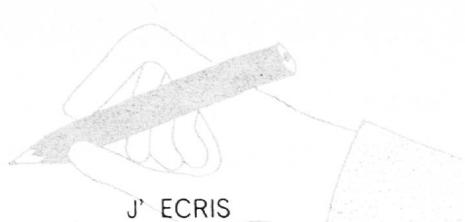
De l'écriture solitaire à l'œuvre collective

Au départ, il y a ces textes que, depuis plusieurs années, la classe fait paraître régulièrement dans son journal. Il y a donc, à côté du plaisir d'écrire pour soi et pour les autres, la découverte d'un métier, celui d'imprimeur, puisque le journal est composé, au sens technique du terme, par les élèves eux-mêmes, qui le tirent sur leur presse et l'agrémentent d'illustrations réalisées selon diverses techniques (limographie, linogravure, sérigraphie).

L'intérêt suscité par l'impression de leur journal, les questions posées par cette activité vont conduire les élèves de Cheseaux chez deux artisans imprimeurs de la localité voisine, les frères Grand. A leur tour, les imprimeurs s'intéressent au travail de leurs jeunes visiteurs, sous son double aspect : littéraire et technique. D'où l'idée lancée, mûrie, reprise, d'une entreprise commune qui amènerait les classes de Philippe Grand et François Blanc à réaliser un recueil de poèmes en collaboration avec les imprimeurs.

Une équipe, constituée de six élèves, de leurs deux instituteurs et des deux imprimeurs, se met au travail : il s'agit de choisir les textes que l'on va publier parmi ceux parus depuis deux ans dans le journal de classe. Ce point me paraît important : les textes de « J'écris » n'ont pas été rédigés par des élèves qu'aurait stimulés le désir de se voir publiés dans un « vrai » livre ; écrits pour être lus tout d'abord à la classe, éventuellement imprimés dans le journal scolaire, ils n'étaient en aucune manière destinés à une publication en recueil.

Choisis à l'unanimité, après plusieurs séances de discussion, les textes sont groupés selon des thèmes fournis par le poème qui ouvre le recueil et lui donne son titre.



J' ECRIS

J'écris tout ou j'écris rien
J'écris la vie, la joie, l'amour
J'écris la lourde tâche des hommes
J'écris le cri de la guerre
J'écris la faim dans le monde
J'écris les plaisirs de chacun
J'écris aussi les malheurs
des autres
J'écris avec un sourire ou une larme
J'écris les traits d'un visage
J'écris la naissance et la mort
Au fait avez-vous peur de la mort ?

PHILIPPE STAEMPFY 13 ANS

Commence alors l'aventure de l'impression.

Les élèves composent eux-mêmes les planches typographiques avec les caractères de leur imprimerie scolaire. Ils reprennent, par ailleurs, une série d'illustrations parues dans leurs journaux et en réalisent de nouvelles ; face à ces dessins, les imprimeurs, constamment soucieux de respecter les intentions des enfants, décident que le tirage se fera en dix couleurs, et non trois comme ils l'avaient prévu, au risque d'accroître les risques financiers qu'ils ont consentis dès le départ : l'intérêt suscité par l'expérience l'emporte !

Données à l'imprimerie, les planches sont tirées en offset par les gens du métier que, par petits groupes, les élèves viennent seconder pour diverses tâches : et tel jour, l'un d'eux regagne la classe en annonçant fièrement à ses camarades : « Le rouge est bien sorti ! »

Oeuvre collective donc. Si tous les élèves n'ont pas fourni un texte ou une illustration, tous ont néanmoins pris part à la réalisation de l'ouvrage, chacun s'étant vu confier une tâche, tant lors de la semaine du camp d'été, à Montricher, que lors de la reprise du travail à Cheseaux : pendant trois semaines, au total, les équipes se sont succédé à l'atelier scolaire et chez les imprimeurs. Aussi, devant l'ouvrage fraîchement sorti de presse, cet élève qui double sa classe était-il en droit de déclarer, usant du « on » collectif : « On est quand même capable de faire quelque chose de bien ! »

Bertrand Lipp.

¹ « J'écris », poèmes d'adolescents - Pédagogie Freinet. Editions Ouverture, Romanel-sur-Lausanne, 1975.

² « Lettre à une maîtresse d'école », par les enfants de Barbiana. Mercure de France, Paris, 1968.

³ « Plan d'études pour l'enseignement primaire de Suisse romande », français, buts généraux, p. 1.

GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

CATALOGUE 1976

Louis Morier-Genoud - 1820 VEYTAUX - Tél. (021) 61 26 31

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
3. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
4. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.
5. Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.
6. Les numéros suivis d'un astérisque sont livrables jusqu'à épuisement du stock. Ils ne seront pas réédités.

COMMISSION PERMANENTE DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

Président : André Maeder, Lausanne.
Administrateur : Louis Morier-Genoud, Veytaux.
Caissier : André Rochat, Premier.

Membres : Auguste Pasquier, Carouge GE ; Maurice Barraud, Les Convers-Renan ; Jean-Pierre Renevey, Murist ; Carmen Mabillard, Chippis ; Paul Nicod, Lausanne ; Yvonne Rollier, Neuchâtel.

LANGUE FRANÇAISE

138. Jeux de lecture : 1^{re} partie de Mon Premier Livre (écriture vaudoise), 5 fr.
139. Jeux de lecture : 2^e partie de Mon Premier Livre (caractères d'imprimerie), 9 fr.
160. Petites histoires illustrées, 12 fiches 40/17 cm, dessins de J. Perrenoud, 5 fr.
168. M. Nicoulin, Joie de lire, 10 fr.
184. M.-L. Maggi, Brins d'herbe, 76 poèmes pour les petits, 6 fr.
221. Vio Martin, Les Poéchantines, 75 poèmes pour enfants de 7 à 12 ans, 6 fr.
260. I. Jaccard, Le Bois charmant, histoires à raconter aux enfants, 7 fr. 50.

Elocution et rédaction

- Redacta, élocation et rédaction à partir d'une anecdote en 4 images ; 3^e à 6^e année, 30 feuillets par bloc ; éd. Matex.
249. H. Rochat, La poupée, dessins d'A. Paul, 4 fr.
 250. Arrivée tardive en classe, 4 fr.
 251. Pierrot et le chien, 4 fr.
 252. Feu vert, 4 fr.
 253. Fido, Mouchette et les oiseaux, 4 fr.
 254. Pique-nique !, 4 fr.
 175. A. Chabloz, Un peu de stylistique (dès 12 ans) 25 f., 3 fr. 50.

Lecture et poésie

74. Falconnier - Meylan - Reymond, 32 fiches de lecture (analyse de texte) sur des textes du manuel vaudois (3^e à 5^e), 2 fr. 50.
50. Analyse de textes, 2 fr. 50.
77. J.-P. Rochat, 10 études de textes (dès 12 ans), 2 fr. 50.
158. M. Nicoulin, H. Devain, Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis, édition sur papier bible, 25 fr.
171. G. Falconnier, Histoires sous la main, fiches de lecture (dès 9 à 11 ans), 2 fr. 50.
216. M. Nicoulin, Maurice Carême, poète de la joie, 150 poèmes, 15 fr.
264. M. Nicoulin, Joie de dire, 43 poèmes et textes, 3 fr. 60.
267. Ed. Pierrot S.A., Mon Ami Pierrot, 5 fascicules pour élèves débutants étrangers, italien-français, 5 fr.
268. Idem, espagnol-français, 5 fr.

Vocabulaire

92. M. Nicoulin, Livret de vocabulaire : répartition des mots de Pirenne en 52 centres d'intérêt, 3 fr.
150. Com. ens. gen., Vocabulaire : animaux, 43 fiches-questions, 3 fr. 50.
151. Com. ens. gen., Vocabulaire : animaux, 43 fiches-réponses, 3 fr. 50.
165. D. Massarenti, Exercices de vocabulaire (dès 12 ans), 8 fr.
256. Librairie de l'Etat, Vocabulaire, 4^e année (120 fiches), 5 fr.
257. Berne, Solutionnaire, 5 fr.

Grammaire et orthographe

48. Com. des maîtres sup. vaudois, Memento grammatical et carnet d'orthographe, 3 fr.
60. G. Gallay, Exercices de grammaire, 3 fr.
78. M. Nicoulin, Petit fichier du participe passé conjugué avec avoir (6^e-7^e année), 4 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 2 fr.
- 140.* UGI Dames, Grammaire (2^e à 4^e année) ; 38 feuillets, 4 fr.
163. M. Nicoulin, Même, quelque, tout, 4 fr.
182. A. Maeder, L'accord de l'adj. qual. (3^e-4^e année), 6 fr. 50.
68. Dictées pour les petits, 2 fr. 50.
102. 183 fiches d'orthographe (3^e à 8^e année), 12 fr.
- 104.* 24 feuillets d'exercices d'orthographe (3^e à 7^e année), 2 fr. 50.
141. A. Chardonnens, 12 dictées préparées (dès 11 ans), 2 fr. 50.
265. M. Nicoulin, 200 dictées (9-11 ans), 7 fr.
161. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (11-12 ans), 5 fr.

- 162. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (12-13 ans), 5 fr.
- 75. M. Nicoulin, 200 dictées (8e-9e année), 5 fr.
- 85. A. Chablotz, 30 dictées préparées, 3 fr.
- 87. M. Nicoulin, Livret d'orthographe et de grammaire (12-15 ans), 3 fr.60.

MATHÉMATIQUES

Pour les petits

- 89.* L. Pauli, Calcul : les deux premières dizaines, 3 fr.
- 99. L. Biollaz, Calcul (1^{re} année) 29 fiches, 2 fr. 50.
- 99. L. Biollaz, Problèmes (1^{re} année) 30 fiches, 2 fr. 50.
- 99. L. Biollaz, Calcul (2^e année) 33 fiches, 2 fr. 50.
- 154. 56 fiches de calcul (2^e année), 3 fr.
- 159. Fiches de problèmes (2^e année), 2 fr. 50.
- 203. Balaban-Chablotz, Le calcul mental réfléchi (1^{re} année), 2 fr. 50.
- 204. Balaban-Chablotz, Le calcul mental réfléchi (2^e année), 2 fr. 50.
- 205. Balaban-Chablotz, Le calcul mental réfléchi (3^e année), 2 fr. 50.
- 206.E L. Mantilleri, Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle (âge préscolaire) : Espace : 96 fiches, 4 fr.
- 206.M L. Mantilleri, Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle : Mathématiques, 4 fr.
- 143.* 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 3 fr.
- 281. Y. Rollier-Zwahlen, Exercices de calcul : Nombres 1 à 10 (1^{re} année), 4 fr.
- 282. Y. Rollier-Zwahlen, Nombres 11 à 15 (1^{re} année), 4 fr.
- 283. Y. Rollier-Zwahlen, Nombres 16 à 20 (début 2^e année) par 10 ex. et plus : 3 fr. 80.

Pratique du calcul K. Raets

- 240. K. Raets, Carnet 0 (préscolaire), pièce : 2 fr.
- 241. Carnet 1 (1^{re} année), 3 fr.
- 242. Carnet 2 (2^e année), 3 fr.
- 243. Carnet 3 (3^e année), 3 fr. 50.
- 244. Carnet 4 (4^e année), 4 fr. 20.
- 245. Carnet 5 (5^e année), 4 fr. 80.
- 246. Carnet 6 (6^e année), 4 fr. 80.
Solutionnaire № 3, 15 fr.
Solutionnaire № 4, 15 fr.
Solutionnaire № 5, 15 fr.
Solutionnaire № 6, 15 fr.

Calcul mental rapide par J.-J. Dessoulavy

- Carnets auto-correctifs à feuillets détachables, dès 9 ans.
- 191. Carnet 1, 4 fr. 50.
 - 192. Carnet 2, 4 fr. 50.
 - 193. Carnet 3, 4 fr. 50.
 - 194. Carnet 4, 4 fr. 50.
 - 195. Carnet 5, 4 fr. 50.
 - 196. Notice d'emploi, 1 fr.

Arithmétique de 9 à 11 ans

- 91. L. Biollaz, Les 4 opérations : 139 fiches progressives, 8 fr.
- 94. L. Biollaz, Les 4 opérations : réponses, 4 fr.
- 117. G. Falconnier, Problèmes graphiques, 3 fr. 50.
- 118. G. Falconnier, Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives, 2 fr. 50.
- 142.* V. Lyon, Problèmes pour élèves avancés (10-12 ans), 2 fr.
- 153. G. Falconnier, Attention ! réfléchir : 32 fiches de problèmes, 3 fr.

Arithmétique de 12 à 15 ans

- 31. Roorda, Choix de problèmes pour grands élèves, 2 fr. 50.
- 58.* M. Nicoulin, Procédés de calcul et problèmes amusants, 2 fr. 50.
- 88. Perret et Oberli, Carnet de calcul mental, 2 fr. 50.
- 101. Béguin, 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 8 fr. 50.
- 181. Guenot-Nicoulin, Vitraux des surfaces : carnet de références individuel et fiches d'exercices, 6 fr.
Fiches d'exercices seules, 3 fr. 50.
- 166. Addor - Bernet - Flückiger - Isler, Mathématique actuelle, 3 fr. 50.

MOTS CROISÉS

- 115. R. Bouquet, La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 3 fr.
- 116. S. Jeanprêtre, Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 2 fr. 50.
- 145. R. Bouquet, Mots croisés : capitales d'Europe et géographie mondiale, 2 fr. 50.
- 230. R. Bouquet, La chasse aux mots croisés, 4 fr. 50.

HISTOIRE

- 4. Donndur, enfant des cavernes, 2 fr. 50.
- 19. D. Jeanguenin, Images du passé (textes pour l'initiation à l'histoire), 2 fr. 50.
- 21. J. Ziegenhagen, Des cavernes aux cathédrales : 16 fiches de dessins, 3 fr.
- 27. Au temps des cavernes : 16 fiches de dessins, 3 fr.

35. H. Hagin, La vie au Moyen Age, 2 fr. 50.
36. G. Falconnier, Au temps des lacustres, 2 fr. 50.
42. G. Falconnier, De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation), 2 fr. 50.
54. G. Falconnier, Les Helvètes : 10 fiches de dessins, 3 fr.
71. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Châteaux vaudois, 3 fr. 50.
108. Beney - Cornaz - Savary, L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age : 40 fiches, 3 fr. 50.
200. J.-P. Duperrex, La Chartreuse de la Valsainte : brochure de documentation, 19 fiches d'observation, 18 clichés noir-blanc, 3 dioramas, 16 fr.
148. G. Falconnier, Croquis d'histoire suisse : 40 fiches de dessins, 3 fr.
82. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Service étranger : 24 fiches, 2 fr. 50.
169. E. Buxcel, Les droits de l'homme : 25 fiches, 2 fr.
144. S. Jeanprêtre, Mots croisés d'histoire (15 sur l'histoire suisse et 5 sur l'histoire générale), 2 fr. 50.
73. A. Chabloz, Memento d'instruction civique, 2 fr. 50.

SCIENCES

55. V. Sutter, Pour mieux connaître les animaux (avec 10 dessins de Keller), 5 fr.
25. M. Barbey, Le cordonnier, centre d'intérêt, 3 fr.
83. M. Nicoulin, Le cheval, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
90. J.-L. Cornaz, La pluie, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
180. R. Barmaverain, La montagne, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
183. S. Volet, Le boulanger, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
261. S. Volet, Tous actifs : 8 enquêtes avec les petits, 7 fr.
262. G. Comby, Textiles et métaux, 8 fr.
- F. Barraud et S. Cambrosio, Elytric, étude programmée de l'électricité, par la Com. vaud. d'ens. programmé, éd. prov. en collaboration avec le GRETI.
270. Carnet 0, Fabrique ton matériel, la série 15 fr., par 10 ex. 13 fr. 50.
271. Carnet 1, Le circuit électrique, la série 15 fr., par 10 ex. 13 fr. 50.
272. Carnet 2, Montages en série et en parallèle, la série 15 fr., par 10 ex. 13 fr. 50.
273. Carnet 3, Le montage mixte, 6 fr. 50.
274. Carnet 4, le galvanomètre, Le sens du courant, 6 fr.
275. Carnet 5, Les résistances, 6 fr.

ACTIVITÉS CRÉATRICES

164. Tritten (trad. Hausmann), Mains d'enfants, mains créatrices, 25 fr.
185. Tritten (trad. Hausmann), Education par la forme et par la couleur, relié, 400 p. 21/30 cm, 100 fr.
98. M. Nicoulin, Décoration pour la fête des mères, 2 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

39. Flück, Le canton de Bâle, 2 fr. 50.
43. Pyramides, déserts, oasis, 2 fr. 50.
70. Géographie universelle (réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud), 3 fr. 50.
81. Lectures géographiques (24 fiches-questionnaires en rapport avec les textes du manuel « La Suisse » d'H. Rebeaud, 2 fr. 50.)
137. B. Beauverd, La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 ex.), 7 fr.
- Oskar Bär, Géographie de la Suisse, adaptation française P.-A. Gay - G. Mariéthoz (Ed. Delta), 20 fr.

Fiches de l'UIG

72. Maisons suisses, 2 fr. 50.
109. Suisse, généralités (11), 2 fr. 50.
110. Jura (17), 2 fr. 50.
111. Plateau (22), 2 fr. 50.
112. Alpes (21), 2 fr. 50.
156. Suisse : croquis panoramiques (16), 2 fr. 50.
167. La France (22), 2 fr. 50.

CHANTONS ENSEMBLE

186. J. Gauthey, musique, L. Bron, textes, Chante-Musette, 23 chansons pour les petits (5 à 7 ans), 6 fr. 50.
172. J. Devain, L'heure adorable : 10 Noëls 2/3 voix, 6 fr. 50.
210. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, Noël, 9 chansons, 4 fr. 50.
213. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, Cœur en fête, 6 chansons, 4 fr.
269. P. Romascano, A la maraude aux chansons, 23 chansons pour les tout petits (dès sept. 1976).

POUR LES FÊTES

10. J. Bron, Les trois coups : comédies, 3 fr.
62. G. Annen, Pour Noël, 12 saynettes, 2 fr. 50.
84. J. Bron, Trois p'tits tours, saynettes pour enfants de 5 à 11 ans, 3 fr.
97. M. Nicoulin, Mystères de Noël, 2 fr. 50.
80. Choix de M. Nicoulin, Poésies de Noël, 5 fr.
255. M. Nicoulin, Noël, centre d'intérêt, 6 fr. 50.
174. A Chevalley, A la Belle Etoile, saynettes et contes pour Noël, 2 fr. 50.

PRÉPARATION AUX EXAMENS

49. Arithmétique : problèmes d'admission à l'Ecole normale Lausanne, 2 fr. 50.
76. Epreuves d'admission à l'EN Lausanne, 1966 à 1972 : français et arithmétique, 3 fr. 50 .
86. Epreuves d'admission en classe supérieure 1972-1975, 4 fr.

DIVERS

- 152.* Allemand, 36 fiches de thèmes et versions, 2 fr. 50.
 59. Genton-Guidoux, Pour classer la documentation, 2 fr. 50.
 263. Société Jeunesse et Economie, L'Economie, c'est notre vie (pour les classes terminales et les apprentis), 12 fr., par 10 ex.
 11 fr.

EN PRÉPARATION

Du paysage à la carte (régions de Suisse) par la caisse à sable, le diorama, le croquis panoramique, la maquette. **Paroles de chansons contemporaines**, une plaquette de 40 poèmes accompagnés de leur exploitation pédagogique.

- 269. Pierrette Romascano** A LA MARAUDE AUX CHANSONS
23 chansons pour les tout petits (5-7 ans)

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

281. Y. Rollier-Zwahlen
Exercices de calcul : Nombres de 1 à 10, 4 fr.
(complément numérique au programme de math. mod., 1^{re} année). Par 10 ex. 3 fr. 80.

282. Idem : nombres de 11 à 15, 1^{re} année, 4 fr.

283. Idem : nombres de 16 à 20, début 2^e année, 4 fr.

263. Société Jeunesse et Economie
L'ÉCONOMIE, C'EST NOTRE VIE !
28 sujets mis à la portée des élèves de classes préprofessionnelles et des apprentis.
Au sommaire :
L'évolution de l'activité économique - L'individu - L'entreprise - Les marchés - L'économie nationale - Les relations économiques internationales - Economie mondiale : quel avenir ?
par ex. 12 fr. ; par 10 ex. 11 fr.

267. Ed. Pierrot SA
MON AMI PIERROT
Un jeu de 5 fascicules de 12 pages, destinés à faciliter les premiers contacts avec un élève étranger, en lui proposant quelques jeux de lecture et de bricolage dans sa langue.
Existe en italien - français (267) ou espagnol - français (268), 5 fr.

268. Carnet 3, Le montage mixte.

273. Elytric Carnet 4, Le galvanomètre - Le sens du courant.

274., Carnet 5, Les résistances.

275. (Voir prix en p. 8.)

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à : Louis Morier-Genoud, Guilde SPR, 1820 VEYTAUX

Nom :

Prénom :

Adresse : rue

No :

Nº postal:

Localité :

A remplir en lettres d'imprimerie, s.v.p.

Le père Ludwig Raeber

Le recteur du collège de l'abbaye d'Einsiedeln est mort. Il avait 64 ans. Un accident l'a emporté, pendant ses vacances, en Sicile, dans la lumière d'Italie, la lumière franciscaine. Et ce sera dans la crypte de l'église d'Einsiedeln où il savait qu'une place l'attendait que nous pourrons continuer d'évoquer sa présence. Car c'est de présence qu'il faut parler à propos du père Raeber. Cet homme rayonnait. Fils de sa terre, de Küssnacht au pied du Righi, il était, de manière permanente, fils du Ciel. Bénédictin, nul cadre ne lui convenait mieux que l'admirable ensemble conventuel d'Einsiedeln. Je l'y avais retrouvé, fin août 1974, deux ans après qu'il eut quitté sa chaire de pédagogie à l'Université de Fribourg. Il avait repris sa fonction de recteur de gymnase, fonction qu'il avait déjà exercée de 1952 à 1966. Une sorte de bonheur juvénile se lisait sur son visage bruni par le soleil campagnard et encadré d'une magnifique chevelure blanche. Il semblait qu'il eût retrouvé son vrai lieu, une sorte de Terre promise. Il régnait sur son école. Mais il le faisait en homme de Dieu, en homme de prière. Rien de plus émouvant que cette participation du père, quasi journalière, vers les seize heures, au « Salve Regina » qui voit se grouper, sous les voûtes baroques, hommes de foi et hommes de science, ceux mêmes qui forment la jeunesse venue se confier à eux.

Et c'est parce que les choses de Dieu étaient premières, pour lui, comme pour ses frères, que le père Raeber a pu être un pédagogue moderne. Les personnalités sont nombreuses qui, ayant marqué notre pays suisse de leur forte empreinte, ont été formées à Einstiedeln. Il y a eu plusieurs conseillers fédéraux. Hans Hurlmann, l'actuel chef du Département fédéral de l'intérieur, en est un. Nul élève de cette école qui n'ait reçu une formation qui ne soit conforme aux exigences du temps, exigences scientifiques, culturelles ou politiques. Mais nul élève aussi — on devrait presque dire nul disciple — qui n'ait reçu là-haut une empreinte morale et civique qui fit de lui un homme au sens le plus plein du terme, un citoyen prêt à servir sa patrie. Ora et labora. Un des derniers sermons du père, prononcé à l'occasion de la reprise des cours, en septembre, exprime cela. Il s'agissait du Saint-Esprit destiné à sous-tendre toutes les études et à leur communiquer force et signification.

A Fribourg, le père Raeber, professeur de pédagogie avec le chanoine Léon Barbe, a inové. On lui doit la création de l'Institut de pédagogie et, dans son sein,

celle de cette Freiburger Arbeitsgemeinschaft für Lehrplanforschung, la FAL, qui a vu — et voit encore — le labeur d'une phalange de jeunes savants (le premier d'entre eux ayant été Karl Frey, actuellement à Kiel) qui ont fait avancer, pour le plus grand profit de nos écoles, la science des curriculums.

Ludwig Raeber a présidé la section éducation de la Commission suisse de l'UNESCO, comme aussi la Société suisse des maîtres de gymnase. D'autres, conve-

nablement informés, rappelleront ses travaux scientifiques, donneront la liste de ses écrits.

Au moment où l'on s'apprête à se recueillir en pensant, dans la prière, à l'homme qui nous est enlevé, un sentiment de gratitude monte en nous. Une vie, une œuvre. Exemplaires toutes deux. Le recteur Ludwig Raeber, après Louis Meylan, il y a quelques années, prend place parmi les pères spirituels de l'école suisse aux côtés de Pestalozzi, de Vinet, et du père Girard.

S. Roller.

Moyens d'enseignement —

Enseignement et tiers monde

Un matériel didactique « prêt à l'emploi »

L'expérience a montré que nombreux sont les enseignants désireux de pouvoir consacrer quelques heures de classe aux problèmes du tiers monde. Malheureusement, si la littérature qu'a inspirée ce sujet est abondante, elle s'avère généralement inadaptée aux exigences et aux particularités de l'enseignement. Il s'ensuit que l'instituteur ou le professeur intéressé devrait trouver le temps de compulser, d'adapter, de condenser d'innombrables ouvrages et documents et ceci en vue de quelques leçons seulement. Lorsqu'on sait à quel point sont aujourd'hui chargés les emplois du temps des enseignants, on conçoit fort bien que ceux-ci — quelle que soit leur bonne volonté — ne puissent se livrer à ce travail de bénédictin. Il était donc dans la logique des choses que de nombreuses demandes nous soient parvenues, portant toutes sur la même question : ne disposons-nous pas d'un matériel d'enseignement permettant une première approche des problèmes du tiers monde, d'une documentation en quelque sorte « prêt à l'emploi » et adaptée aux différents degrés scolaires ?

Par des enseignants pour des enseignants

Conscient de cette lacune et soucieux de la combler, le Service de la coopération technique a chargé — notamment avec l'appui de la Société pédagogique romande (SPR) — des enseignants d'établir un « matériel didactique » appelé à couvrir quelques heures d'enseignement

et devant permettre aux instituteurs intéressés d'initier leurs élèves aux conditions de vie des pays en voie de développement afin de les sensibiliser aux problèmes du tiers monde. Ce matériel est mis gratuitement à la disposition de l'enseignant ainsi que de ses élèves.

S'inspirer d'un exemple concret

DEGRÉ INFÉRIEUR (1^{re}-3^e)

Sous le titre « Nyeleti, garçon africain », le matériel didactique élaboré à l'intention du degré 1^{re}-3^e classe vise à familiariser les jeunes élèves avec certaines notions touchant la culture du cacao et la vie d'une famille africaine. Ce matériel didactique peut faire l'objet de trois ou quatre heures de classe.

Il pourra être en outre procédé à divers exercices connexes (langue, calcul, dessin et même chants africains) dans le cadre de ces leçons.

DEGRÉ MOYEN (4^e-6^e)

« San Pedro de Casta, un village péruvien » est le titre du matériel didactique destiné au degré 4^e-6^e classe. On s'inspire, en l'occurrence également, d'un exemple concret. En raison de sa situation géographique, San Pedro de Casta — bourgade de 2500 habitants, haut perchée dans les Andes — permet d'établir des comparaisons relativement aisées avec les conditions de vie régnant en Suisse.

Le matériel didactique élaboré sur la base de cet exemple comporte quatre parties pouvant être traitées en quatre heures de classe.

DEGRÉ SUPÉRIEUR (7^e-9^e)

Le Cameroun a été choisi à titre d'exemple comme un pays en développement parmi beaucoup d'autres. Si limité qu'il soit dans son volume et ses ambitions, ce cahier permettra néanmoins, d'atteindre les trois objectifs essentiels que devrait viser toute introduction aux problèmes du tiers monde :

1. Apporter une contribution à l'analyse de l'HISTOIRE CONTEMPORAINE, à l'étude de toute une série de questions d'actualité.

La brochure pour l'élève est de ce fait conçue comme un instrument de travail, visant à stimuler la réflexion de l'enseignant pour l'inciter à procéder à l'ANALYSE PERSONNELLE ET CRITIQUE d'un texte ou d'une situation. En fait, le présent matériel est ardu mais il doit permettre d'aborder l'un des problèmes mondiaux les plus préoccupants de notre temps.

2. Amener l'élève à se représenter concrètement les CONDITIONS DU SOUS-DÉVELOPPEMENT.

3. Aider l'élève à COMPRENDRE la vie d'hommes appartenant à des CULTURES DIFFÉRENTES.

Ce matériel est prévu pour 10 à 15 leçons. Plusieurs professeurs (géographie, histoire, français) pourraient à notre avis se concerter pour organiser une semaine de travail consacrée au thème proposé. Un camp scolaire se prêterait également à l'étude de ce sujet.

A qui s'adresser ?

Nous nous permettons d'inviter toutes les personnes qui souhaiteraient utiliser les thèmes « Nyeleti, garçon africain », « San Pedro de Casta, un village péruvien » ou « A titre d'exemple : le Cameroun » dans le cadre de leur enseignement à nous en informer soit par écrit (une simple carte postale suffit) soit par téléphone (031/61 34 10 ou 61 34 88). Notre adresse est la suivante :

Service d'information du délégué à la coopération technique, Département politique fédéral, 3003 Berne.

Nous enverrons à tous ces correspon-

pondants de bien vouloir faire mention des indications suivantes :

- nom et prénom ;
- adresse (éventuellement numéro de téléphone) ;
- degré scolaire ;
- nombre d'élèves auxquels s'adresse le matériel didactique demandé.

Nous enverrons à tous les correspondants le matériel didactique demandé (y compris le nombre souhaité de cahiers d'élèves) jusqu'à épuisement de notre stock. Cet envoi sera effectué sans frais.

*Service d'information
du délégué
à la coopération technique.*

Mots croisés pour l'enseignement

A cause des frais de port beaucoup plus élevés pour l'étranger, le collègue belge pensionné, Gillet Albert, 1, route du Hérou, 6665 Nadrin, province de Luxembourg, fait un nouvel effort pour atteindre les enseignants de la Suisse romande.

Livret pour 4^e année. Prix unique : Fr.s. 2.20. Pas de livret du maître.

Livret pour 5^e année. Prix unique : Fr.s. 2.60. Livret du maître : Fr.s. 1.—.

Livret pour 6^e année. Prix unique : Fr.s. 2.60. Livret de maître : Fr.s. 1.—.

Livret pour l'enseignement secondaire : Fr.s. 2.— (inchangé). Livret prof. : Fr.s. 1.—.

Pour un minimum de 15 exemplaires « élève », le livret du maître est gratuit. Port à charge du client.

Rappel :

Livret de 4^e année : 21 grilles de 15 × 15.

Livret de 5^e année : 40 grilles de 10 × 10.

Livret de 6^e année : 40 grilles de 10 × 12.

Livret du secondaire : 40 grilles de 10 × 12 et applications.

Encore merci aux nombreux clients déjà conquis.

Votre camp de ski

à la DENT-DE-VAULION

(1486 m.)

2 téléskis et restaurant — Grande ferme aménagée de 50 places avec cuisine équipée.

Prix pour la semaine : Fr. 1600.— téléskis compris.

Réservez tout de suite

H. PILET
1349 VAULION Tél. (021) 83 91 14

Transports

Allaman-Aubonne-Gimel

Trait d'union entre notre région et la capitale.
Point de départ pour le Signal-de-Bougy.

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Bureau et usine :

Chemin Maillefer, tél. (021) 37 62 21,
1052 Le Mont/Lausanne.

Au jardin de la chanson

par Bertrand Jayet

Si vous aimez chanter avec votre classe...

Si vous souhaitez disposer d'un orchestre pour accompagner vos élèves...

Face A

1. Quand Biron voulut danser.
2. Sur la route de Dijon.
3. V'là l'bon vent.
4. Aux marches du palais.
5. J'ai vu le loup, le renard, le lièvre.
6. Plantons la vigne.
7. A St-Malo.
8. La laine des moutons.

Musiciens

Françoise Tille (flûte), Daniel Delisle (violon), Tony d'Addario (guitare), Assaf Bar-Lev (basson), Danièle Falquet (violoncelle), Harmut Bennewitz (basse), Alain Petitmermet (batterie) et le groupe vocal « Villanelle ». Direction musicale : René Falquet.

Paroles et musique

Les paroles et la musique des chansons sont imprimées sur la pochette du disque.

Chanson N° 7 A SAINT-MALO

Ce disque vous est destiné !



Face B

Accompagnements orchestraux des chansons ci-contre.

**A
VOUS
LA
CHANSON !**

Exemple d'exploitation d'une chanson

Choix d'exercices réalisables à l'aide de l'accompagnement instrumental (face B).

A Saint-Malo, beau port de mer, Trois gros navir's sont ar-ri-vés. Nous i-

rons sur l'eau nous y prom' promener, Nous i - rons jouer dans l'île.

(chanson enchaînée)

2. Trois gros navir's sont arrivés
Chargés d'avoin', chargés de blé
Refrain : Nous irons...
3. Trois dam's s'en vont les marchander
4. — Marchand, marchand, combien ton blé ?
5. — Trois francs l'avoin', six francs le blé !
6. — C'est bien trop cher d'une bonne moitié
7. — Marchand, tu n'vendras pas ton blé
8. — Si j'le vends, je l'donnerai

Remarque : Il existe des versions légèrement différentes, mais elles peuvent se chanter avec l'accompagnement enregistré sur le disque.

1) Après quelques auditions (face A) chanter toute la chanson à une voix.

2) Chanter uniquement le refrain.

3) Chanter les deux premières mesures,

se taire pendant la répétition, reprendre la phrase suivante (« trois gros navires sont arrivés ») et se taire pendant le refrain.

4) Sans chanter, frapper le rythme de la chanson (des deux mains, en alternance, sur les genoux, par exemple, ou avec deux baguettes).

5) Sans chanter, frapper le premier temps de chaque mesure, puis le premier temps des mesures 1, 3, 5, etc.

6) Improviser une deuxième voix en se laissant guider par les harmonies jouées par l'orchestre (ou apprendre la deuxième voix proposée ci-dessous!).

7) Chanter librement à deux voix.

2ème voix accompagnant le chant



Bulletin de souscription à envoyer à la Guilde de documentation SPR, Louis Morier-Genoud, 1820 Veytaux.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Domicile (N° postal) :

commande exemplaire(s) du disque « A vous la chanson ! » au prix de Fr. 20.— pièce.

les livres

L'Association suisse pour le « Bon Départ » (méthode d'éducation et de rééducation de la psychomotricité) vient de faire éditer chez SPES SA les quatre conférences données lors du « Cours de perfectionnement de Lausanne, printemps 1973 ». Ces conférences présentent un intérêt tout particulier pour les pédagogues et les éducateurs. En voici les titres :

Dr méd. G. Assal : **La dominance cérébrale.**

Dr méd. W. Bettschart : **Quelques aspects actuels des psychoses infantiles.**

Dr méd. F. Mundler : **Les mouvements involontaires et inopportuns.**

Mlle A.-L. Rod, psychologue : **Quelques problèmes psychologiques des débilités mentales.**

Cette plaquette, au prix de Fr. 8.— peut être obtenue à la Librairie Payot à Lausanne.

communiqués

SPV

Section d'Aigle

Assemblée d'automne hors les murs.
Rendez-vous à Solalex, mercredi 22 septembre à 14 h. 30, et s'il fait beau, nous pousserons jusqu'à Anzeindaz : avis aux amateurs de promenades... et de fondue.

Le comité.

Information continue

Cours du GRETI

- 22 septembre : Lausanne
 - **La participation des élèves à l'école : expérience du Collège de l'Elysée, à Lausanne.**
- 13 octobre : Lausanne
 - ✗ **Les innovations dans la formation professionnelle.**
- 3 novembre : Genève
 - △ **Enseignement des sciences et introduction à la stratégie expérimentale.**
- 10-11 novembre : Lutry
 - **L'état actuel des réformes scolaires.**
- 19 novembre : Lausanne
 - **Dialogue « Enseignement secondaire » - « Formation professionnelle ».**
- Journée d'information ou conférence
 - △ Journée d'étude
 - Colloque
 - Séminaire

Une description détaillée de ces manifestations, ainsi qu'un bulletin d'inscription sont envoyés à nos membres ou sur demande un mois avant chacune d'entre elles.

Inscription et renseignements :

GRETI, Groupe de réflexion et d'étude sur l'éducation et les techniques d'instruction, 2, chemin des Allinges, 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 91 59.

Radio scolaire

Remarques préliminaires

Dès le 7 septembre, la radio scolaire a retrouvé sa place dans les émissions matinales de la Radio romande. Il n'a toutefois pas été possible de présenter, dans l'Éducateur d'il y a quinze jours, les émissions des deux premières semaines : l'article y relatif aurait dû être rédigé déjà avant les vacances d'été, c'est-à-dire à un moment où tous les détails concernant ces émissions n'étaient pas encore définitivement fixés.

Pour les collègues attentifs à ce que propose la radio scolaire, le programme de ces deux premières semaines aura fait apparaître qu'il ne s'agissait pas d'une reconduction pure et simple de ce qui existait avant les vacances. Cette reprise, en effet, était marquée par quelques modifications qu'il importe de souligner.

Tout d'abord, les jours d'émission pour les différents degrés scolaires ne sont plus les mêmes. Pour les petits, les émissions sont diffusées désormais le mardi et non plus le lundi. Les élèves de 10 à 12 ans doivent se mettre à l'écoute le mercredi au lieu du mardi, et les grands le vendredi au lieu du mercredi.

D'autre part, une émission nouvelle est prévue pour le jeudi matin. Elle a ceci de particulier qu'elle n'est pas réalisée spécialement pour la radio scolaire, dans un dessein pédagogique nettement défini ni selon un schéma purement didactique ; mais, constituée d'éléments tirés des archives de la radio, elle se présente comme une information plus ou moins complète sur un thème d'ordre général ou particulier, susceptible d'éveiller l'intérêt ou de susciter la discussion dans les classes. Cette émission augmente donc l'éventail des domaines dans lesquels la radio invite l'école à pénétrer de façon directe et vivante.

Du 21 septembre au 1^{er} octobre 1976

Pour les petits

Nous, les épices

Lors d'un précédent trimestre, Noëlle Sylvain — grâce à un personnage de son invention, le maraîcher Ratachou — avait permis aux enfants de 6 à 9 ans de faire mieux connaissance avec les légumes, avec leurs particularités nutritives, avec leur origine. Depuis lors, Ratachou a fait voyage jusque dans les pays tropicaux. Il en a rapporté non seulement diverses

sortes d'épices, mais nombre de renseignements à leur sujet. D'où le centre d'intérêt « Nous, les épices », qui, après « Nous, les légumes », offre une nouvelle occasion d'attirer l'attention des enfants sur des éléments naturels de notre alimentation, — une de ces réalités de notre vie quotidienne auxquelles, à force d'accoutumance, nous ne voulons plus la considération qu'elles mériteraient !

Au Moyen Age et au temps de la Renaissance, les épices jouaient un rôle

considérable : non seulement elles entraient dans la composition de divers médicaments, mais elles servaient à conserver et surtout à agrémenter des aliments peu variés et souvent moins que frais... Rien d'étonnant, dès lors, si elles faisaient l'objet d'un commerce prospère. Mais ceux qui s'y livraient avaient dû consacrer d'énormes fortunes, et parfois livrer des guerres, pour s'installer dans les îles productrices et s'assurer les voies qui y conduisaient. Et c'est en cherchant une route nouvelle vers les terres aux épices que les hommes de la Renaissance furent amenés à découvrir ce qui changea la face du monde : un nouveau continent, l'Amérique, où ils trouvèrent, entre autres choses, de nouvelles épices.

Après les deux premières émissions — qui lui ont permis d'évoquer la cannelle et le gingembre, puis le clou de girofle et la noix de muscade — Noëlle Sylvain consacre la troisième « leçon » de son centre d'intérêt à présenter l'épice la plus répandue (le grain de poivre), la plus forte (le piment), la plus douce (la vanille) et la plus chère (le safran). Elle évoque ainsi des épices originaires de trois continents : l'Asie, l'Amérique et l'Europe (l'Afrique, pour sa part, en produit spontanément fort peu que nous utilisons chez nous).

Diffusion : mardi 21 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Il y en a des choses à dire à propos des épices ! Indiquer quelques aspects de leur utilisation, c'est toucher à la gastronomie. Situer les pays d'où elles proviennent, c'est faire de la géographie. S'informer des circonstances qui conduisirent à leur découverte et à leur commercialisation, cela ressortit à l'histoire. Se rendre compte que toutes les épices, le sel mis

à part, sont fournies par le règne végétal, c'est se livrer à une intéressante incursion dans le domaine de la botanique...

A l'intention d'élèves de 6 à 9 ans, il va de soi que Noëlle Sylvain n'a pas cherché à illustrer dans les moindres détails chacun de ces « registres » particuliers de connaissances. Mais, par-delà l'intérêt suscité par une information même fragmentaire, elle a visé à susciter une démarche qu'il importe d'apprécier à sa juste valeur : que les jeunes auditeurs traduisent à leur manière, dans des travaux personnels réalisés selon les techniques les plus diverses, ce qui les a intéressés ou touchés dans ce qu'ils ont entendu au sujet des épices. Un appel dans ce sens leur a été lancé à la fin des deux premières émissions de la série. Et, au cours de la dernière émission que voici, Ratachou et Zizine commenteront, au nom de Noëlle Sylvain, les envois qui lui auront été adressés.

Diffusion : mardi 28 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Quelques lacs suisses (I)

A l'échelle du temps géologique, les lacs sont éphémères : nos lacs suisses ont à peine plus de 10 000 ans ; dans 30 000 ou 40 000 ans, il n'existeront peut-être plus. Pendant qu'ils sont là, sous nos yeux, si nous apprenions à mieux les connaître, à en savoir davantage sur tout ce qu'ils nous apportent ?

C'est ce que Jean-Claude Gigon souhaite faire avec les élèves de 10 à 12 ans. Et il commence par les emmener sur le plus grand lac entièrement suisse, « le lac de Neuchâtel ». Son émission n'aura rien d'un exposé savant et systématique. Elle se présente en fait comme le reportage, pris sur le vif, d'un voyage réel, accompli sur le lac et le long de ses rives, en compagnie de trois enfants qui, au gré des rencontres, pourront entendre différentes personnes, particulièrement bien informées, répondre à leurs questions et leur parler de l'histoire de ce lac, des curiosités architecturales et naturelles qu'on trouve sur ses rivages, de ce qu'il contient (poissons, sables, vestiges du passé), de la façon la meilleure de le visiter, etc.

Un voyage, pourrait-on dire, servi à domicile (pardon : en classe !), comme si on y était...

Diffusion : mercredi 22 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Alors... raconte ! (1)

Pour le compte de la radio scolaire, Robert Rudin a déjà réalisé, à l'intention des élèves de 10 à 12 ans, plusieurs séries

d'émissions historiques évoquant des événements ou des modes de vie échelonnés depuis les temps de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. Dans la nouvelle série qui lui est confiée, il se tourne résolument vers l'Histoire la plus proche, celle qui est actuellement en train de se faire. Et, pour mieux rendre sensibles et compréhensibles à ses auditeurs certains faits marquants de notre époque, il a recours au témoignage de personnes qui les ont vécus activement, qui y ont joué un rôle ou qui en ont subi avec force les conséquences.

L'une des données importantes de l'histoire du XX^e siècle, c'est à coup sûr l'extraordinaire développement des télécommunications. Eh bien ! nous dit Robert Rudin, voici un homme, Marcel Roesgen, qui a connu de très près cette aventure passionnante : radio-amateur de la première heure, ingénieur en électricité, il s'est intéressé dès 1915 à la télégraphie sans fil, il a communiqué avec des sans-filistes du monde entier, il a tenté des expériences de transmission par radio en haute altitude — tout cela en un temps où les conditions de travail et les moyens techniques à disposition rendaient la tâche entreprise beaucoup plus difficile que ce n'est le cas aujourd'hui.

Diffusion : mercredi 29 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Documents d'archives

Le Journal d'Anne Frank

Le « Journal » de la petite Juive disparaît dans un camp d'extermination détient un pouvoir d'émotion tel qu'on a pu, sans l'altérer, le transposer sur les plans théâtral et cinématographique. Mais ce pouvoir n'est pas dû seulement au thème du témoignage qu'apporte l'œuvre, aux circonstances tragiques qu'elle relate ; il émane aussi de la justesse du ton du récit, de la qualité des relations humaines qui s'y manifestent.

Quelques extraits bien choisis de ce « Journal » sont donc à même d'émouvoir les élèves de 12 à 15 ans, surtout s'ils sont lus avec le talent sensible qu'on lui connaît par l'actrice Pascale Audret.

Diffusion : jeudi 23 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Les histoires naturelles...

« Histoires naturelles », c'est le titre d'une œuvre à laquelle Jules Renard doit une bonne part de sa renommée et où se mêlent l'observation la plus minutieuse et la poésie la plus subtile.

Plus près de nous, il est intéressant de se rendre compte, grâce à un enregistrement tiré des archives de la Radio romande, de ce que sont « les histoires

naturelles » de Jean-Pierre Chabrol, auteur d'un tempérament plus fougueux que Jules Renard, mais dont le talent de conteur se nourrit, lui aussi, d'une observation attentive des gens, des bêtes et des choses de sa province natale.

Diffusion : jeudi 30 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les grands

Personnages à livre ouvert (1)

Pendant plusieurs années, les émissions « La littérature, un dialogue entre amis », qui s'adressaient aux élèves des classes de grands (12 à 15 ans), ont consisté à illustrer un thème général au moyen d'un choix de textes (poésie, prose ou théâtre) dus à des auteurs d'époques et de régions différentes. Il a paru bon de renouveler la formule en concentrant l'attention désormais sur différents personnages littéraires.

Pourquoi des personnages ? Dans l'immeuble multitude des êtres sortis de l'imagination des écrivains, beaucoup ne sont plus guère que des ombres. D'autres sortent du lot commun, parce qu'ils ont pris figure de symboles, qu'ils se sont chargés des aspirations de tout un peuple ou de toute une génération, ou simplement parce qu'ils traduisent avec force le tempérament de celui qui les a créés.

Dans un premier temps, il a semblé intéressant au soussigné de s'arrêter à quelques personnages dont les pères spirituels sont des écrivains des différentes régions de Suisse romande. Ce sera, du même coup, attirer l'attention sur quelques œuvres d'une littérature qui, bien qu'elle soit proche de nous par son enracinement et sa sensibilité, ne recueille pas toujours de notre part la considération qu'elle mériterait.

La première émission de cette « galerie de portraits » est consacrée à « Hannebarde », le héros d'un récit à la fois poétique et symbolique dans lequel l'écrivain jurassien Werner Renfer a transposé beaucoup d'éléments de sa vie et de son expérience propres.

Diffusion : vendredi 24 septembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

(N. B. Le texte intégral de « Hannebarde » figure dans le tome II des « Œuvres complètes » de Werner Renfer, élaborées par Pierre Olivier Walzer et publiées conjointement, en 1958, par la Société jurassienne d'éducation et l'Institut jurassien, avec l'appui de la direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Ce texte a été repris, en 1973, dans la série de la « Bibliothèque Romande », éditée à Lausanne, sous le titre « Hannebarde et autres récits ».)

Familie Gerber (VI)

L'enseignement de la langue allemande dans nos classes ne va pas sans difficultés. On peut même dire qu'il pose bien des problèmes. La série d'émissions que la radio scolaire propose dans ce domaine, au niveau des classes de 12 à 15 ans, vise à diversifier, de temps à autre, le mode d'approche de cette étude et à susciter plus d'intérêt, voire un certain enthousiasme à son égard.

On connaît le principe de ces émissions.

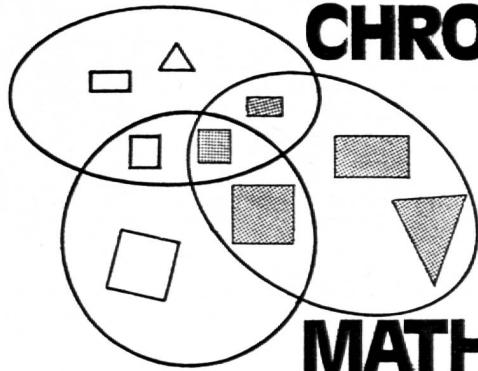
Elles commencent par des scènes dialoguées, dont la trame s'inspire de situations réelles, d'événements possibles de l'existence quotidienne. Cela constitue, au départ, des exemples de l'usage vivant de la langue étudiée. Puis viennent se greffer sur ce « corps de leçon » divers exercices, qui en prolongent la portée et consolident certaines structures syntaxiques : un test de compréhension, des phrases à former, une chanson populaire à mémoriser, etc.

Dans la sixième émission de la série

qu'ils réalisent depuis plus d'une année, Ulrich Studer et Werner Müller expliquent pourquoi « Familie Gerber hat Angst » : alors que le fils est en excursion à bicyclette, un violent orage éclate ; la radio annonce un terrible accident ; Anne-Marie, en vacances en Angleterre, ne donne plus signe de vie...

Diffusion : vendredi 1^{er} octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.



Vingt fiches autocorrectives

ENTRAÎNEMENT AU CALCUL NUMÉRIQUE PAR L'OBSERVATION ET LE RAISONNEMENT

Les fiches parues dans l'« Educateur » N° 25 peuvent être commandées jusqu'au 30 septembre à : Rédaction de l'« Educateur », J.-Cl. Badoux, 1093 La Conversion.

Lecture du mois

La lecture du mois parue dans l'« Educateur » N° 25 a été amputée de son dernier paragraphe. Le voici en guise de rappel.

Ces feuilles sont à disposition chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne, à 18 ct. l'exemplaire. On peut

aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (13 ct. la feuille).

Divers

Orientation professionnelle : documentation

L'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP), reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, édite de nombreuses brochures et autres documents d'information professionnelle disponibles à son adresse ou à celle de son délégué romand, ou encore par l'intermédiaire des Offices cantonaux et régionaux d'orientation professionnelle. Un vaste choix de titres est offert en allemand, alors qu'en français la collection

se développe plus particulièrement depuis quelques années.

Au catalogue :

a) Brochures A5, illustrées

Aide en pharmacie, Fr. 2.—. Bijoutier, Fr. 2.50. Contrôleur/Chef de train CFF, Fr. 3.—. Couturière en fourrures, Fr. 1.50. Employé de laboratoire, Fr. 3.—. Ergothérapeute, Fr. 2.—. Esthéticienne, Fr. 2.50. Ferblantier, Fr. 3.—. Forestier

bûcheron, Fr. 3.—. Fourreur, Fr. 2.—. Fromager/Laitier, Fr. 2.—. Hôtesse de l'air/Steward, Fr. 2.50. Infirmière/Infirmier, Fr. 2.50. Infirmière/Infirmier en psychiatrie, Fr. 3.—. Infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie, Fr. 2.—. Installateur sanitaire/Dessinateur, en installations sanitaires, Fr. 3.—. Mécanicien CFF, Fr. 3.—. Monteur-électricien, Fr. 2.—. Employé d'exploitation CFF, Fr. 3.—. Peintre en bâtiments, Fr. 3.—. Ramoneur, Fr. 1.50. Cordonnier/Bottier-orthopédiste, Fr. 3.—.

b) Fiches professionnelles romandes

(A4 doubles, illustrées)

au prix de Fr. .60 l'exemplaire

Dessinateur/trice de menuiserie métal-

lique. Horticulteur/trice. Assistant(e) technique en radiologie. Assistant(e) social(e). Graphiste. Professeur de rythmique. Diététicienne/Diététicien. Assistant(e) d'hôtel. Electricien/Electronicien en radio et télévision. Cartographe. Infirmière-assistante/Infirmier-assistant CC CRS. Boucher-charcutier, types A et B. Vendeur de viande/Vendeuse de charcuterie. Employé de bureau. Employé de commerce, types G et S. Laborantine médicale/Laborantin médical.

c) Listes de professions

Vingt listes détaillées, par groupes de professions ; selon catalogue, au prix de Fr. .50 l'exemplaire.

d) Fiches « Etudes universitaires en Suisse »

Nombreuses fiches, couvrant l'ensemble des disciplines universitaires enseignées en Suisse, au prix de Fr. .50 l'exemplaire.

e) Diapositives

Plusieurs séries, par groupes de professions, selon catalogue.

Rabais de quantité

10 % dès 10 exemplaires - 20 % dès 50 exemplaires.

Catalogue annuel (gratuit) sur simple demande et renseignements auprès du délégué romand à la documentation, GROP/ASOSP, case postale 248, 1000 Lausanne 9, 7 place Chauderon.

Pour la vente directe : Service d'édition du secrétariat général de l'association, Eidmattstrasse 51, 8032 Zurich.

XVIII^e SEMINAIRE D'AUTOMNE DE LA SPV - 1976

Crêt-Bérard - Puidoux

Des places en nombre variable sont encore disponibles dans tous les cours. Inscrivez-vous donc sans tarder.

A. Liste des cours

1. Les difficultés graphomotrices dans l'apprentissage de l'écriture.

Mme F. Mirza.

2. Relations avec les enfants souffrant

Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 octobre 1976

de troubles de la personnalité et du comportement.

M. J. Allaz.

3. Tournez rouets et fuseaux.

Mlle D. Mussard.

4. Jouons de nos instruments.

M. G. Gorgerat.

5. Teignons du batik... et des œufs.

Milles C. Schafroth et M.-M. Fague.

B. Programme détaillé

Consulter l'*« Educateur »* N° 24 du 27 août dernier.

C. Inscriptions

Utiliser la formule de l'*« Educateur »* précité ou celle de ce numéro.

D. Renseignements

Au secrétariat général de la SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. 021/27 65 59.

Le responsable :
Nicod Paul.

Inscription au XVIII^e Séminaire de la SPV

A retourner au secrétariat SPV, chemin des Allinges 6, 1006 Lausanne, téléphone (021) 27 65 59.

1. Inscription au cours N°

Titre :

2. Interne * Externe *

3. Affiliation à la SPV :
en qualité de membre :

oui *
actif * non *
associé *

4. Je paierai le montant de Fr.

au début du séminaire

5. Au cas où mon inscription ne pourrait être prise en considération (effectif complet, cours supprimé, etc.), je m'annonce
pour le cours N°

Titre :

6. Nom :

Prénom :

Domicile exact : (lieu, rue et N° postal)

N° de tél. :

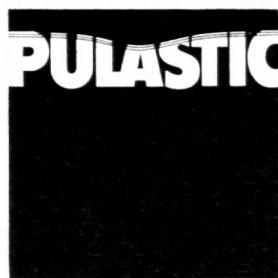
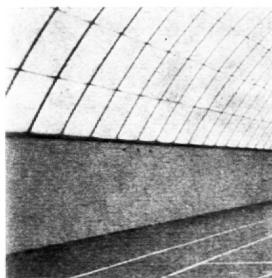
7. Année du brevet :

8. Année de naissance :

9. Aux inscrits au cours N° 3 : vous rendez-vous au séminaire avec un rouet ?

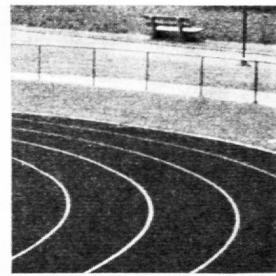
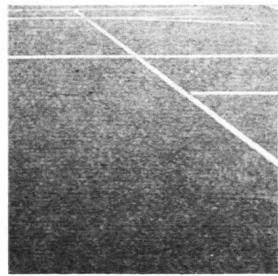
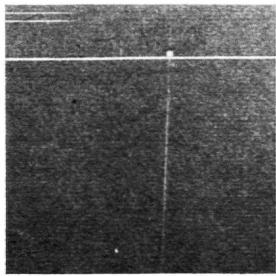
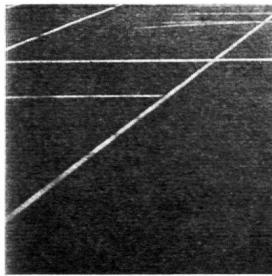
* Biffer ce qui ne convient pas.

10. Signature :



Le sol non poreux et sans soudure PULASTIC pour salles de gymnastique, omnisports et à usages multiples est résistant à l'abrasion et aux brûlures de cigarettes. Il est anti-glissant, amortit les bruits et est très agréable aux pieds nus.

Le sol sportif «tout temps» RUB TAN est le revêtement synthétique idéal pour pistes d'athlétisme, places de jeux et tennis. Il est anti-glissant même par temps humide et ménage la musculature par sa souplesse. Sa couleur constante est agréable à l'environnement. Son entretien est pratiquement nul.



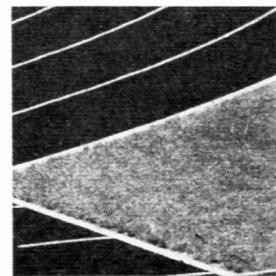
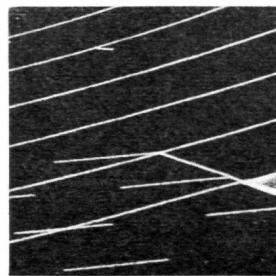
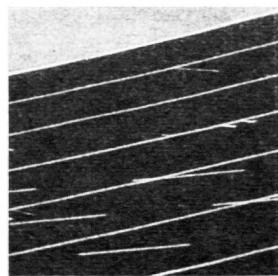
Information et consultation par:

Walo Bertschinger SA
Route de Berne 99
1010 Lausanne

Dépt. sols industriels et sportifs
Téléphone 021/32 97 41

WALO

Walo Bertschinger AG SA



Vu l'intérêt obtenu par les jeux de 1^{re}, 2^e et 3^e année, les **ÉDITIONS CEBECE** ont édité à votre intention, les jeux de

mathématiques modernes 4^e année

au prix de Fr. 139.—, port et emballage compris.

Ces jeux comprennent toutes les cartes nécessaires au programme prévu par l'Ecole romande.

- Conçus et réalisés avec le concours d'enseignants
- Dessins artistiques, plaisants et originaux
- Carton spécial, étudié pour être manié par les élèves, plastifié et lavable.

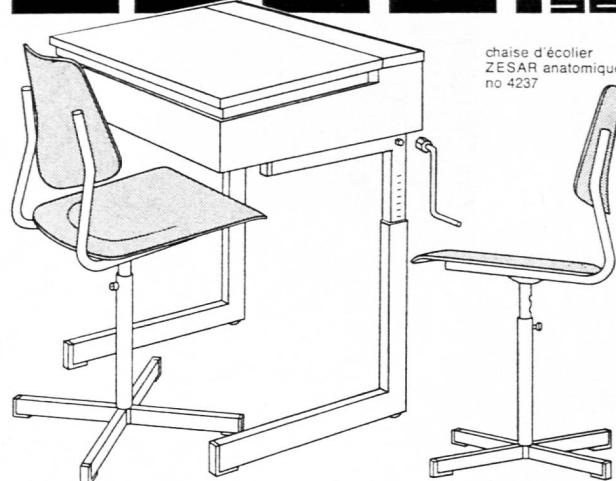
Les jeux de 1^{re}, 2^e et 3^e année sont toujours disponibles

Prix spéciaux à l'achat des 4 années en bloc.

ÉDITIONS CEBECE, matériel d'enseignement moderne, case postale 35, **1564 Domdidier**.

Tél. (037) 75 11 18

ZESAR



chaise d'écolier
ZESAR anatomique
no 4237

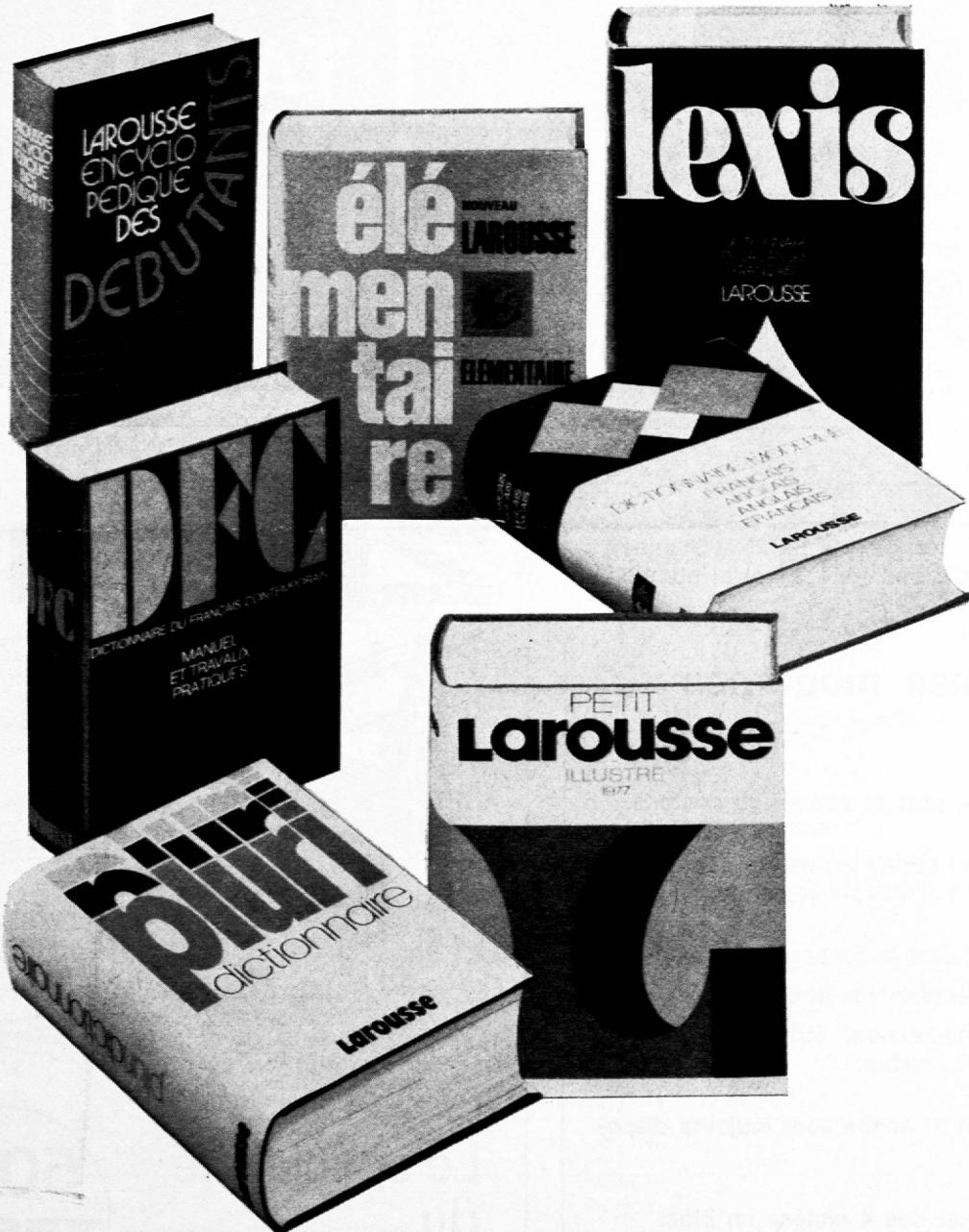
Le spécialiste
du
mobilier scolaire



ZESAR SA 2501 Biel, case postale 25, tél. (032) 25 25 94

pour une bonne rentrée : d'abord, le bon dictionnaire

Maintenant, les dictionnaires sont devenus aussi nécessaires en classe que les "livres scolaires". Ils associent l'école et la vie. Aussi, leur choix revêt-il une importance capitale : ils doivent être parfaitement adaptés à la progression des études.



de 7 à 10 ans :
LAROUSSE
ENCYCLOPÉDIQUE
DES DÉBUTANTS
(vocabulaire
+ noms propres)

de 10 à 12 ans :
NOUVEAU
LAROUSSE
ÉLÉMENTAIRE

pour tous les cours
de français :
DICTIONNAIRE
DU FRANÇAIS
CONTEMPORAIN
manuel et travaux
pratiques

pour toutes
les disciplines,
collèges et cycle
d'orientation :
PLURIDICTIONNAIRE

pour le français,
enseignement
secondaire
2^e cycle
et supérieur :
LEXIS dictionnaire
de la langue française

pour les langues
étrangères,
enseignement
secondaire
2^e cycle
et supérieur :
DICTIONNAIRES
MODERNES "JUPITER"
(allemand, anglais,
espagnol)

...et pour toute
la famille :
PETIT LAROUSSE 1977
ou **PETIT LAROUSSE**
EN COULEURS

Larousse

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
LAROUSSE (SUISSE) S.A.
23, RUE DE VOLLANDES
1211, GENÈVE 6

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux